

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTREAL, VENDREDI 26 JANVIER, 1894

No 22

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

" Le Prix Courant,"

Montréal.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Quelques jours à peine nous séparent de celui où les électeurs auront à se prononcer sur le choix du maire et des échevins de la ville de Montréal.

Le choix du maire, pour les Canadiens français, ne se discute pas, mais s'impose : M. J. O. Villeneuve, sera le maire de Montréal pour le prochain terme.

La discipline, le pacte d'honneur, la tradition veulent que M. McShane se contente cette année encore d'aspirer aux honneurs de la mairie sans être appelé.

Qu'à donc fait de si grand cet homme qu'aucun journal ne veut

supporter, qu'aucune association ne revendique, pour se croire des droits éternels à la reconnaissance ou même à la faveur des électeurs ?

Pour le seul et unique James McShane, il faudrait briser les engagements, rompre les pactes et annihiler les droits de toute une race et avoir à la tête de notre cité un dictateur au petit pied ?

Non, merci ! Nous ne voulons de personne qui s'impose.

M. J. O. Villeneuve, de son côté, loin de s'imposer, s'est rendu aux sollicitations pressantes des électeurs des deux langues ; il a l'appui de la grande masse de ceux qui votent ; de plus, il a, en sa faveur, un passé d'honnêteté, d'intégrité, de dignité, de travail et de services aux intérêts de la cité qui le désignent à l'avance comme l'élu de la classe qui travaille : ouvriers, industriels, commerçants, de tous ceux, en un mot, qui veulent que les affaires de la métropole soient confiées à des mains capables, sages, dignes et honnêtes.

M. J. O. Villeneuve sera élu, parcequ'il personnifie les qualités nécessaires au maire de Montréal.

Nous espérons, pour les électeurs de langue anglaise, qu'ils ne se désintéresseront pas de la prochaine élection.

Quand il s'agit d'un candidat Anglais on les voit tous voter comme un seul homme ; mais, s'il est question d'un candidat de notre langue, c'est par centaines qu'ils s'abstiennent. Le fait est facile à constater.

Nous rappellerons pour mémoire que la conduite des Canadiens français a été tout autre quand il s'est agi de porter feu Sir Abbott à la mairie. Ils ont fait leur devoir, que les Anglais fassent le leur à leur tour.

Nous surveillerons l'élection, de ce côté tout particulièrement, car nous ne voulons pas, n'étant pas dupeurs, être dupes.

Que la population anglaise de Montréal, se souvienne bien que la majorité des électeurs est canadienne française et qu'elle peut, si elle le veut, envoyer tous les ans un homme

de sa race à la mairie ; qu'elle sache donc que, si elle manquait de remplir son devoir, le 1er février prochain, elle dénoncerait le pacte tacite qui existe et que nous reprendrions sans la moindre hésitation, notre liberté d'action.

Encore une fois, nous ne serons ni dupes, ni dupeurs et, d'ici quelques jours, nous serons fixés sur la conduite à tenir dans les élections suivantes.

Quant aux élections des échevins nous ne pourrions guère que répéter ce que nous avons déjà dit.

Les électeurs connaissent plus ou moins ceux qui se présentent dans leurs quartiers respectifs, il leur est donc facile de voter en connaissance de cause.

Nous leur conseillons plutôt de s'en rapporter au passé des candidats qu'aux promesses pour l'avenir.

En temps de période électorale, les promesses coûtent peu et ceux qui se laissent entraîner par des discours plus ou moins ronflants, regrettent souvent plus tard, de n'avoir pas examiné les actes antérieurs des élus.

Tout électeur ne doit donner son vote qu'à un candidat honnête, actif, intelligent, digne et économe des deniers de la ville.

Pour mémoire, nous rappellerons que huit candidats ont été élus par acclamation, depuis notre dernier numéro ; ce sont, du côté des Canadiens français, MM. R. Préfontaine, N. A. Hurteau, J. C. Robert, J. R. Savignac et G. Marsolais et du côté des candidats de langue anglaise : MM. James McBride, A. A. Stevenson et Richard Costigan.

En outre, dans le quartier St-Antoine, M. Wm Clendinneng ayant retiré sa candidature, M. Peter Lyaal se trouve n'avoir plus d'opposant et est, par le fait même, échevin.

A en juger par le résultat de ces neuf élections, nous croyons pouvoir répéter à nouveau ce que nous disions dans notre précédent numéro, que le prochain conseil municipal ressemblera à s'y méprendre à l'ancien.

LA SPÉCULATION SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Depuis cinq ou six ans, la propriété foncière a augmenté de valeur sur le marché des immeubles, — ne pas confondre avec la valeur comme placement, ou comme revenu, — dans une proportion si considérable que quelques spéculateurs y ont fait de jolies fortunes, rien qu'à acheter et à revendre. Mais les bénéfices réalisés dans ces spéculations ont, comme il arrive généralement, ébloui des esprits aventureux, ne disposant que de capitaux restreints, qui ont dépassé la limite de leurs capacités et ont fini par se ruiner. Nous avons déjà constaté dans nos renseignements commerciaux, la faillite d'un certain nombre des plus aventureux de ces spéculateurs, d'autres viendront sans doute y figurer bientôt et, parmi les entrepreneurs qui bâtissent aujourd'hui pour vendre, nous craignons bien qu'il y en ait plus d'un destiné à subir le même sort.

Ce genre de spéculation réussit à merveille lorsque le marché est actif et que l'on peut réaliser les bénéfices sur lesquels on compte, dans une période relativement courte. Si cette période dépasse six mois, cela devient dangereux ; si elle dépasse un an, la position devient gênée et se fait de plus en plus critique à mesure que la période s'allonge au-delà de ce terme. Et c'est facile à comprendre. On achète une propriété à un prix assez bas, pour l'état du marché ; on paie comptant juste ce qu'il faut pour assurer la vente ; le reste est payable à une époque plus ou moins éloignée. L'intérêt sur cette balance de prix de vente est payable tous les six mois. Généralement, la propriété ainsi sacrifiée par le vendeur est, ou inoccupée, ou mal louée, et ne donne pas un revenu proportionnel à sa valeur. Si le spéculateur peut revendre avant six mois, l'opération a réussi, car il peut payer l'intérêt dû au premier vendeur sur le bénéfice réalisé ; si non, cet intérêt doit être payé de ses propres capitaux, le revenu de la propriété ayant passé soit en réparations pour la rendre plus vendable, soit en frais d'annonces, frais d'agence et autres faux frais. S'il faut payer deux semestres d'intérêt, on voit combien devient difficile la position du spéculateur qui a engagé tous ses capitaux à la fois. Il a recours à des emprunts, ce qui lui procure un soulagement temporaire, mais ce qui rend à la longue sa position pire encore, car, d'abord, ces emprunts

ne sont obtenus qu'à de gros intérêts, ensuite les derniers créanciers sont beaucoup plus exigeants — étant moins garantis — que les premiers pour l'exactitude des remboursements.

Vient un moment où l'on ne peut plus payer ses intérêts ; une demande de cession a été signifiée, le bilan fait bien ressortir à l'actif, les propriétés acquises ; mais, lorsqu'on les évalue au prix d'une vente au shérif, on découvre qu'elles ne couvrent pas le passif et le sinistre est complet.

Combien en avons-nous vus se fourvoyer ainsi ? Depuis la faillite de Wilson & Frost, jusqu'à celles de Geo. Bishop, il y en a bien une grosse demi-douzaine. Wilson et Frost avaient commencé avec \$15,000 environ ; et ils ont failli avec un passif de \$800,000. Leur mode de procéder était le plus dangereux de tous, ils achetaient des terrains et bâtissaient dessus. N'étant ni l'un ni l'autre hommes de métier, ils ne pouvaient réaliser autant que les entrepreneurs qui font ce genre d'opérations, aussi ont-ils succombé au bout de deux ou trois ans. M. J. S. Thompson ne spéculait que sur les propriétés bâties, mais il a, lui aussi, dépassé la mesure de ses forces. M. Geo. Bishop a spéculé sur les deux genres de propriétés, bâties et à bâtir : il avait un capital relativement considérable, et il a été obligé de faire cession de ses biens. Pas besoin de mentionner le nom des autres.

Il y a actuellement cinq ou six entrepreneurs, lancés dans la construction dans la partie Ouest, qui ont grandement besoin d'écouter notre avis et de s'arrêter, s'il en est temps encore. Qu'ils se dépêchent à réaliser et qu'ils diminuent leurs charges d'intérêt et d'escomptes aussi promptement que possible ; autrement, ils risquent de perdre tout le fruit de leur travail depuis deux ou trois ans.

Nous ne voudrions pas être prophète de malheur, mais nous ne pouvons nous empêcher de crier : Gare !

NOTES SUR LA LAINE ET SES PRODUITS

10. LAINE.

Suite.

MOHAIR, ALPAGA ET CACHEMIRE

Ces trois matières ont un emploi plus fréquent dans la fabrication d'articles pour femmes que pour hommes. La laine Mohair provient de la chèvre d'Angora. Son brin est

brillant, d'apparence soyeuse, d'une longueur de douze à quinze centimètres, (de 4 à 5 pouces) et légèrement ondulé ; sa couleur est d'un blanc laiteux. En combinaison avec des fils cardés, la laine Mohair sert à la fabrication des astrakans. On l'emploie aussi en grande quantité dans les peluches, où sa présence donne au poil, dont la hauteur peut varier de 3 à 12 millimètres, (de 1 à 2 pouces) ce lustre si recherché.

La laine alpaga provient d'un mouton du Pérou nommé lama. Elle possède comme le mohair, une fibre douce et longue, mais moins soyeuse. On l'emploie principalement à la fabrication d'étoffes pour robes. Sa couleur varie : elle est blanche, brune, beige ou noire.

Le cachemire est une autre fibre désignée dans le commerce sous le nom de laine ; c'est la dépouille de la chèvre au Thibet. Cette chèvre est couverte de touffes feutrées, de poils noirs ou brun foncé sous lesquels croît un duvet, d'un gris tirant sur le brun, que l'on sépare avec soin ; ce duvet est le cachemire du commerce. C'est avec cette matière si douce, si fine et si soyeuse que l'on fabrique les magnifiques châles connus sous le nom de châles cachemire.

Déchets de laine et laines d'effilochage.

Dans le but de diminuer le prix de revient des lainages, on substitue à la laine pure diverses matières telles que les déchets provenant du peignage, de la filature, du tissage et des apprêts, et les laines d'effilochage ou renaissances.

On est arrivé à produire des étoffes d'une apparence superbe à des prix étonnamment bas. Les industries des déchets et de l'effilochage donnent lieu à des affaires considérables.

Elles comprennent entre autres les blousses, les mungos, shoddys, et extracts, et les bourres de ton-tisses.

Blousses—La blousse est la fibre, courte et frisée, rejetée comme déchet dans le peignage des laines. En réalité, la blousse n'est autre chose que de la laine. Mais elle ne possède ni l'élasticité ni la solidité de la laine mère dont elle est tirée. Cela provient des opérations auxquelles la laine est soumise pendant le travail du peignage.

On distingue les blousses extra-fines et fines, les blousses anglaises et brillantes, et les blousses de mohair et d'alpaga.

Les blousses extra-fines et fines proviennent de peignage des laines d'Australie et des autres laines

lines. Elles commandent les cours les plus élevés.

Leur emploi est tellement varié, qu'il est presque impossible d'en donner une mention complète.

On peut dire cependant que ces blousses forment une portion importante des matières employées à la fabrication des lainages de fantaisie.

En mélange avec de la laine elles servent à la fabrication des châles, mélangées avec du coton, elles conviennent à la filature des fils fins pour retors.

Les blousses anglaises proviennent des laines du type Lincoln et Leicester; elles sont plus dures et plus communes que les blousses de la catégorie précédente, mais leur emploi est analogue dans la fabrication d'articles plus communs. Une grande quantité de blousses anglaises est consommée dans la fabrication des draps cheviots; bien des étoffes vendues sous ce nom ne sont en réalité composées que de blousses. Quelquefois après avoir été teintes en noir, elles sont mélangées avec du shoddy noir ou avec du shoddy et du coton; l'addition de cette fibre permet de filer un titre plus élevé.

Les blousses de mohair et d'alpaga sont les déchets de peignage des laines du même nom. Elles sont plus brillantes d'aspect, plus douces et plus soyeuses du toucher que les deux genres précédents. Comme elles ont des propriétés feutrantes peu développées, elles ne peuvent servir à la fabrication d'articles foulés. Mélangées à du shoddy et du coton, on en fait quelquefois de la trame pour articles tout à fait communs. Mais leur principal emploi réside dans la fabrication des tapis; comme cette fabrication exige un fil solide, brillant et de gros numéro, les blousses d'alpaga et de mohair conviennent parfaitement.

Mungo et Shoddy.—Bien que ces matières proviennent de sources différentes, nous les décrirons ensemble, puisque les chiffons dont on les extrait sont soumis aux mêmes opérations mécaniques. Elles sont toutes deux composées de filaments de laine, comme on n'emploie à leur production que des chiffons de pure laine.

Le Mungo qui est doux et fibreux, provient de l'effilochage de chiffons durs, tels que ceux d'étoffes foulées; tandis que le shoddy résulte de l'effilochage du genre couverture, cache-nez, bas et tricot. Il y a deux sortes de mungo: *neuf* et *vieux*. Le mungo neuf provient de chiffons neufs, tels que rognures de tailleurs,

échantillons, etc., tandis que le vieux mungo est tiré de vieux chiffons, draps usés, etc. Le peu de prix de ces matières et la variété des nuances dans lesquelles on peut les obtenir (on peut acheter ces renaissances en presque toutes nuances unies ou mélangées) les font employer dans la fabrication d'un grand nombre de tissus de laine. Dans les articles d'assez bonne qualité formant effet de chaîne à l'en-droit, on introduit le mungo ou shoddy dans la trame en mélange avec de la laine. Dans d'autres étoffes, le mungo forme le principal élément de la trame d'envers. Dans les tissus bas prix, le mungo joue un rôle différent, il forme alors la matière principale et la plus coûteuse de la pièce, car la chaîne est généralement tout coton et la trame de mungo pur. Dans les articles de qualité intermédiaire la chaîne et la trame sont habituellement un mélange de laine et de mungo, mélange variant en proportions suivant la qualité du tissu.

Différences entre la laine et le mungo.

Une bonne laine possède évidemment des qualités bien supérieures à celles d'un mungo. Cependant leurs fibres examinées au microscope, ne se distinguent pas toujours nettement, car l'on trouve des mungos dont les fibres ont conservé d'une façon presque parfaite leur caractère primitif. Quelquefois les fibres sont en partie dépourvues de dentelures; mais on pourra probablement trouver dans le même échantillon d'autres fibres qui révéleront, sous le microscope, une structure absolument identique à celle d'une fibre de laine.

En somme, la différence entre la laine et le mungo ne réside pas dans la structure des fibres. Le mungo ne possède pas de longueur définie — le brin, comparé à celui de la laine, n'existe pas — et il manque d'élasticité et de solidité.

Ces imperfections proviennent évidemment de l'effilochage auquel les chiffons sont soumis, opération qui désagrège les filaments et fournit en conséquence une matière courte, cassante et dépourvue d'élasticité.

Le pouvoir feutrante d'un mungo dépend entièrement de la nature de la laine qui a été employée à la fabrication du drap effiloché. Si cette laine foulait avec facilité, le mungo conservera sans aucun doute une portion des propriétés feutrantes de la matière primitive. Les shoddys, quoique plus long de fibre que les mungos, ne foulent pas aussi facile-

ment, car les laines employées à la fabrication des chiffons dont on les extrait ont généralement peu de propriétés feutrantes.

(à suivre.)

L'ASSURANCE SUR LA VIE

7ème ARTICLE

Nous avons parlé, en passant, dans nos articles précédents, de la police d'assurance "à terme renouvelable" qu'émettent certaines compagnies. Ce système de "terme renouvelable" est copié sur le système spécial créé par M. Sheppard Homans, un des plus célèbres actuaires des Etats-Unis, qui pendant de longues années a été l'actuaire en titre de la Compagnie New York Life.

Sur ce système, M. Homans a fondé une compagnie qui, depuis dix-sept ans, assure la vie des gens qui veulent s'assurer à bon marché. Nous devons, dans cette étude de l'Assurance sur la Vie, lui donner l'attention qu'il mérite.

Le système actuel de la compagnie de M. Homans, est une évolution de l'idée que la réserve, telle qu'elle est calculée par les compagnies ordinaires à prime fixe, est excessive, en ce qu'elle est calculée de manière à donner une protection au delà du terme ordinaire de la vie.

Dans ces compagnies, la réserve est calculée de manière à égaliser les paiements annuels qui seront exigibles pendant la durée extrême de la vie, c'est-à-dire, jusqu'à 96 ans. Or, l'assurance n'est vraiment une protection nécessaire, d'après M. Homans, que jusqu'à un âge bien moins avancé; par conséquent, il est inutile pour l'assuré, de payer pour un temps où il n'aura pas besoin d'assurance.

La première conclusion de M. Homans, a été que l'on devait réduire le coût de l'assurance à son niveau naturel, c'est-à-dire à ce qu'elle coûte, année par année, plus la réserve qu'il faut pour assurer le paiement intégral des pertes par décès pendant l'année. Là dessus il avait bâti un système d'assurance annuelle, à prime progressive—naturellement—augmentant avec l'âge de l'assuré, avec un chiffre invariable de dépenses, fixé d'abord à $\frac{1}{3}$ de la prime nette, puis ensuite au chiffre défini de \$3.00 par \$1000 d'assurance. Et c'est sur ce système qu'a opéré pendant ses premières années, la "Provident Savings Life Assurance Society of New-York."

Nous trouvons dans un auteur américain déjà cité l'analyse suivante du plan de Homans :

“Les dépenses sont limitées par le contrat d'assurance à \$3.00 par année—ou un montant proportionnel pour chaque fraction d'année—pour chaque \$1,000 d'assurance, sans tenir compte de l'âge. On garantit une somme définie, de \$1,000 à \$15,000, sur une seule vie en bonne santé, pour le terme d'un an, de six mois, de trois mois, ou même d'un mois, au choix de l'assuré, avec le droit de renouveler et de continuer indéfiniment sans nouvel examen médical. Les taux maxima des primes mortuaires augmentent d'année en année, à mesure que l'assuré avance en âge, et ils sont d'ailleurs imprimés au dos de la police. Tout nouvel assuré doit payer le taux *maximum*, d'après son âge, d'avance, en même temps que le taux pour les dépenses, le droit d'entrée et l'honoraire du médecin pour l'examen. Ces deux derniers ne sont payés qu'une seule fois pour toutes.

“Si, à l'expiration du terme pour lequel la prime mortuaire aura été payée, il est constaté qu'une fraction seulement de ce taux a été employé au paiement des réclamations pour décès et à l'augmentation du fonds spécial de réserve mortuaire, le solde qui restera sera crédité en paiement partiel de la prochaine prime de renouvellement et ainsi de suite. Soixante quinze pour cent de la prime mortuaire maxima constituent le *fonds mortuaire courant* et vingt-cinq pour cent, le *fonds spécial de réserve mortuaire*.”

Depuis, M. Homans a perfectionné ce système, tout en conservant intacts les principes sur lesquels il repose, mais en éliminant la possibilité d'une augmentation de prime qui, en pratique, n'avait jamais encore eu lieu.

Il a fait disparaître, d'abord, le droit d'entrée, puis il a ajouté une véritable réserve, mais en calculant cette réserve sur une durée de la police n'excédant pas 20 ans. Il a aussi porté à \$4 par \$1,000 la partie de la prime applicable aux dépenses. La prime se trouve un peu plus forte au début, mais elle est fixe et n'est plus sujette à augmentation pendant la *durée probable de la vie*. Et malgré cette surélévation de la prime, elle reste encore à 50 p. c. meilleur marché que les primes des compagnies ordinaires à primes fixes.

Un exemple fera comprendre la différence qui existe entre les deux systèmes.

Prenons une proposition d'assurance pour \$1,000, âge 40 ans. Pour calculer la prime la compagnie ordinaire à prime fixe se dit :

D'après les tables combinées d'expérience et de mortalité l'assuré devrait payer :

Coût réel de l'assurance.	\$ 9 29
Réserve.....	13 06
Prime nette.....	\$22 35
Plus pour dépenses.....	8 95
Prime totale.....	\$31 30

Tandis que, avec le système actuel de M. Homans, la prime se réduit à ceci :

Coût réel de l'assurance.	\$ 9 29
Réserve.....	3 91
Prime nette.....	\$13 20
Plus pour dépenses.....	4 00
Prime totale.....	\$17 20

Pour se faire une idée exacte de la solidité des calculs de M. Homans, il faut aussi tenir compte du fait qu'il arrive très rarement qu'une police reste en vigueur 20 ans. L'expérience des compagnies d'assurance à primes fixes varie à ce sujet entre une moyenne de huit et treize ans ; dans quelques compagnies, la moyenne est encore moindre. Alors, pourquoi accumuler des réserves pour plus longtemps ? Dans les compagnies ordinaires ces réserves, qui chargent inutilement la prime, peuvent être remboursées en cas de déchéance ; mais ne vaut-il pas mieux, dit M. Homans, ne faire payer que la réserve strictement nécessaire et donner l'assurance à meilleur marché ?

PRIVILÈGES D'OUVRIERS

Voici le texte de la nouvelle loi concernant les privilèges des ouvriers, entrepreneurs et fournisseurs de matériaux.

57 VICTORIA, CHAPITRE 46

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Le paragraphe 7 de l'article 2099 du Code Civil est remplacé par le suivant :

“7. La créance du journalier, de l'ouvrier, du fournisseur de matériaux de construction, du constructeur (entrepreneur principal), sujette aux dispositions de l'article 2013.”

2. L'article 2013 du dit code est remplacé par les articles suivants :

“2013. Le journalier, l'ouvrier, le fournisseur de matériaux de construction et le constructeur (entrepreneur principal) ont sur l'immeuble un droit de préférence au montant de la plus value donnée à l'héritage

par les travaux faits ou les matériaux fournis à l'encontre de tout autre créancier, excepté celui qui possède un des privilèges mentionnés aux six premiers paragraphes de l'article 2009, et ont de plus un droit de préférence à tous les créanciers chirographaires sur le dit héritage.

“2013a. Le privilège du journalier, de l'ouvrier, du fournisseur de matériaux et du constructeur (entrepreneur principal) prend rang dans l'ordre qui suit :

1. Le journalier ;
2. L'ouvrier ;
3. Le fournisseur ;
4. L'entrepreneur principal.

“2013b. Le droit de préférence ou privilège sur l'héritage existe en la manière suivante :

1. Sans enrégistrement de réclamation en faveur de la créance du journalier, de l'ouvrier, du fournisseur de matériaux et du constructeur (entrepreneur principal), durant tout le temps qu'ils sont occupés à l'ouvrage ou que durent les travaux, suivant le cas ; et avec enrégistrement pourvu qu'il soit effectué dans les trente jours qui suivent le parachèvement ou la cessation des dits travaux ;

2. Mais ce droit de préférence ou privilège n'existera que pendant deux ans de la date de l'enrégistrement à moins qu'une poursuite ne soit intentée dans l'intervalle ou à moins qu'un plus long délai pour paiement n'ait été stipulé dans le contrat.

“2013c. La conservation de ce privilège est soumise aux conditions suivantes :

1. Le journalier et l'ouvrier doivent informer, par écrit, ou verbalement devant un témoin, le propriétaire de l'héritage qu'ils ne sont pas payés de leur travail, à et pour chaque terme de paiement qui leur est dû.

Cet avis peut être donné par un seul des employés au nom de tous les autres journaliers ou ouvriers qui ne sont pas payés.

2. Le fournisseur de matériaux doit informer par écrit le propriétaire de l'héritage des contrats qu'il a passés pour la livraison de matériaux, et lui en dénoncer le coût et l'héritage auquel ils sont destinés, avant la livraison de tels matériaux.

3. Le sous-entrepreneur doit également dénoncer au propriétaire de l'héritage, au bailleur de fonds, ou à l'un des deux, suivant le cas, ou à ses agents, dans les huit jours de la signature d'iceux, les contrats qu'il a faits avec l'entrepreneur principal.

" 2013d. Pour faire face aux créances privilégiées du journalier, de l'ouvrier et du fournisseur de matériaux, le propriétaire de l'héritage, peut retenir un montant égal à celui qu'il a payé ou sera appelé à payer, suivant les avis qu'il a reçus, tant que les dites créances ne sont pas payées.

" 2031e. Dans le cas d'une divergence d'opinion entre le créancier et le débiteur relativement au montant dû, le créancier doit sans délai en informer le propriétaire de l'héritage, au moyen d'un avis comportant en outre le nom du créancier, celui du débiteur, le montant réclamé et la nature de la créance.

Ce dernier retient alors la somme en litige, jusqu'à la notification d'un règlement à l'amiable ou de l'adjudication en justice."

3. L'article 2103 du dit code est remplacé par les articles suivants :

" 2103. Le privilège des personnes mentionnées à l'article 2103 ne date, dans le cas du § 1 de l'article 2013b que du jour de l'enregistrement, dans le délai utile, au bureau d'enregistrement de la division ou est situé l'héritage affecté, par l'inscription d'un avis ou bordereau, rédigé selon la formule A, appuyé d'une déposition sous serment du créancier, prêté devant un juge de paix, ou un commissaire de la cour supérieure énonçant la nature et le montant de la créance et désignant l'héritage qui est ainsi affecté.

2. En enregistrant ce bordereau, il suffit de mentionner, en regard du numéro officiel du cadastre qui désigne l'héritage, si le cadastre est déposé, ou en regard du titre de l'acte enregistré, si le cadastre n'est pas encore déposé, le nom du réclamant, le montant réclamé à la date de la production du bordereau.

3. Le bordereau doit être fait en double, dont un reste dans les archives du bureau d'enregistrement, et l'autre est remis au créancier avec le certificat du régistrateur y apposé.

4. Le créancier doit, dans les trois jours après l'enregistrement du bordereau, donner un avis écrit au propriétaire de l'héritage ou à ses agents, dans le cas où ce dernier ne peut être trouvé.

" 2103a. La vente à un tiers par propriétaire de l'héritage ou par ses agents, ou le paiement du prix du contrat de construction en tout ou en partie, ne peut, en aucune manière, affecter les créances des personnes qui ont un privilège en vertu de l'article 2013, et qui se sont conformées aux exigences des articles

2013a, 2013b, 2013c et 2103 de ce code.

4. Tout article du Code civil, incompatible avec les dispositions de la présente loi, est abrogé.

FORMULE A.

Forme de l'avis ou bordereau.

A. B. (nom du réclamant et lieu de sa résidence), déclare que j'ai été occupé sur l'héritage de (nom du propriétaire) aux travaux suivants : (nature des travaux) (ou j'ai fourni, si c'est un fournisseur, etc., suivant le cas) et ce, depuis (indiquer la date); que le montant qui m'est dû est de (montant de la créance) que le dit héritage sur lequel j'ai été ainsi occupé est décrit comme suit : (No. du cadastre ou description par tenants ou aboutissants autant que possible).

Assermenté devant	} Signature	A. B.
moi, ce jour de		
18	B. D. }	
	Juge de paix.	

OU VA L'HUILE DE COTON.

On demande quelquefois comment on dispose de l'immense production d'huile de graine de coton. L'année dernière, on a mis sous presse quelque chose comme 1,250,000 tonnes de graine de coton dont on a tiré environ 1,000,000 de barils d'huile.

On n'en emploie pas moins de 300,000 barils à Chicago, pour la fabrication de la graisse. Pour le même objet, St Louis, Kansas City et Omaha en emploient environ 200,000 barils.

Cette graisse est fabriquée au moyen d'un mélange d'huile de coton et de suif de bœuf, le degré de consistance du produit dépendant des proportions relatives de l'huile et du suif. Il est à remarquer que que dans bien des marques de saindoux, il n'y a pas la moindre parcelle de graisse de porc.

Les fabricques de conserves de sardines (petit hareng) de la côte du Maine, consomment environ 20,000 barils d'huile de coton.

Les fabricants de savon en consomment probablement, pour les savons de toilette, entre 50,000 et 100,000 barils.

De 200,000 à 300,000 barils sont exportés à Rotterdam, en Hollande, où l'on en fait du beurre (??). Marseille, en France; Trieste, en Autriche et différentes villes de France et d'Italie en importent de grandes quantités pour mélanger avec l'huile d'olive.

Les huiles de qualités inférieures sont employées à l'éclairage, ou au taraudage des vis, des boulons, etc.,

ce n'est pas une bonne huile à lubrifier car elle contient trop de gomme. On a dépensé beaucoup d'argent à chercher un procédé de raffinage qui ferait disparaître cette gomme.

Depuis quelques années on en exporte beaucoup au Mexique et dans l'Amérique du Sud où on l'emploie comme huile de cuisine, sans qu'il soit nécessaire de la mêler au suif de bœuf pour la déguiser en saindoux; presque toutes les nations, sauf celles des races tudesque et anglo-saxonne, préfèrent une bonne huile végétale, pour la cuisine aux saindoux américains.

Dans le Texas et la Nouvelle Angleterre l'usage de cette huile pure pour la cuisine s'accroît considérablement. Dans tous les hotels de Houston, de Galveston et autres villes du sud; de Boston, de Providence et d'autres villes de la Nouvelle Angleterre, on a constamment sous la main une provision d'huile de coton pure. Les médecins de Boston prescrivent de faire cuire les mets dans l'huile de coton pour les dyspeptiques.

LA FEMME ET L'ANNONCE

Quatre vingt dix pour cent des marchandises de toutes sortes, que ce soit de la farine, de la mélasse, des chaussures, des chemises, des jupons, des pantalons, des meubles, de la ferblanterie, des poêles, des pommes de terre, sont achetés directement par les femmes, plus ou moins influencées—le plus souvent très peu—par les hommes, dit N. C. Fowler jr.

Sans vouloir déprécier les grandes industries du pays, tout homme réfléchi, s'il réfléchit, s'apercevra que le produit direct du sol, et le produit indirect qui a passé par des machines de quelque sorte que ce soit, se transforme en articles de consommation soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur du corps humain. La femme gouverne la maison et c'est elle qui voit à l'achat de tout ce qui y entre, et de tout ce que les enfants mangent, portent ou dont ils se servent d'une manière ou d'une autre. Il ne reste que peu de choses à acheter à l'homme, en dehors de ce qui se rapporte directement à ses affaires. Ces derniers articles, l'homme sait généralement où les acheter, et peut se les procurer sans l'intervention d'un placier; mais il n'en est pas ainsi de ce qui tombe sous le contrôle de la femme.

L'homme d'affaires pourra peut-être dire que sa femme ne s'intéresse pas à la coupe de son pantalon ni

au glacé de son devant de chemise ; qu'elle ne s'inquiète pas si sa chaise au bureau est pourvue d'un coussin ou si le fonds n'est qu'un morceau de planche non blanchie ; qu'elle n'a aucune envie de critiquer les achats qu'il fait pour son usage personnel, et n'essaye jamais de l'influencer dans ce qui appartient au sexe masculin. Si c'est le cas, le pauvre homme a mal choisi. En général la femme sait mieux que son mari comment ses vêtements lui font. Le général qui fumera son cigare sans perdre son calme devant la gueule d'un canon, ou, le marin qui n'a jamais connu la peur, sur terre ni sur mer, est rarement assez brave pour acheter une seconde fois un pantalon d'un tailleur que sa femme a déclaré ne pas savoir l'habiller. Le mari a nominalemeut le pouvoir ; mais, en pratique, c'est la femme qui l'a et l'exerce. Près de soixante-quinze pour cent des annonces qui paraissent dans les grandes revues, les journaux à grande circulation, et presque toutes les annonces dont les journaux locaux, s'adressent directement aux dames, quoique ce soit, en grande partie des objets à l'usage de l'homme qui sont annoncés ; mais l'annonce est agencée de telle façon que la femme sera la première à la lire et à la signaler à l'attention de son mari.

J'ai fait des expériences assez curieuses de cette théorie et j'en suis arrivé à me convaincre que, si vous voulez vendre au mari, il faut vous adresser à la femme et si vous voulez vendre à la femme, c'est encore à elle qu'il faut vous adresser. Dans un cas comme dans l'autre, il faut que vous éveillez l'attention de la femme ; quand au mari, il est presque une quantité négligeable ; car on arrive au mari par la femme, mais jamais à la femme par le mari.

L'agencement du magasin, du plancher au plafond, le choix des commis, depuis le petit commissionnaire jusqu'à l'inspecteur, la rédaction de l'annonce, ou de la circulaire dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, en ce qui concerne le commerce local du détailléur, doivent avoir pour but principal de tirer l'œil et de flatter le goût de la femme, ou bien l'annonceur en sera pour ses frais.

« Si je tenais un magasin de chaussures, un magasin de meubles de bureau, un magasin de merceries pour hommes, une boutique de carrosserie ou tout autre commerce ou industrie produisant ou détaillant des articles à l'usage exclusif de l'homme, je ferais quatre-vingt-dix pour cent de mes annonces pour les

femmes, car l'homme qui n'a pas de femme, espère en avoir une ou vit sous l'aile d'une vieille tante, ou sous l'influence d'une jeune personne ne qui le considère ou est toute disposée à le considérer comme un frère. »

L'avis de M. Fowler est bon ; nos lecteurs du détail feront bien de le méditer et d'en faire leur profit. Un grand penseur a dit : « L'homme s'agite et Dieu le mène », mais nous croyons que, pour les détails ordinaires de la vie, Dieu a délégué à la femme la plus grande part de son hégémonie.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Les industriels qui travaillent la laine dans la région du nord de la France, ont adressé une pétition au Ministre du Commerce demandant, que l'on maintienne les droits sur les tissus de laine peignée au double des droits sur les fils teints, et que l'on s'efforce d'obtenir dans l'Amérique du Sud le traitement de la nation la plus favorisée.

La tapisserie des Gobelins exposée dans la section française de l'Exposition de Chicago, a été fort admirée. La fabrique des Gobelins appartient à l'état, elle a été fondée en 1450.

La manufacture de tricots de St-Hyacinthe, est en opération jour et nuit, ce qui indique une presse considérable de commandes.

Comment seront garnies les robes d'été ? C'est une question qui intéresse maintenant les marchands de nouveautés et les modistes. Tout porte à croire que la dentelle et le velours seront les garnitures favorites ; du moins c'est ce sur quoi ont compté les fabricants, les couturiers d'Europe et les importateurs du pays.

On écrit de Lyon, à la date du 1er janvier : « Nos fabricants continuent à faire sur banque de nombreuses ventes aux Américains, Anglais et Parisiens, qui sont encore sur notre place. Ils vendent mal, ils sacrifient, dit-on, la marchandise. Nous n'avons pas de peine à le croire, étant donnée la situation de l'article. Mais il ne faut pas perdre de vue que, par suite de ces ventes, le stock d'étoffe s'allège de plus en plus, et qu'aux cours actuels des soies, le remplacement est possible. Ce que nous avançons ici est tellement exact, que c'est à la suite de ces ventes de soieries qu'ont été faits ces gros marchés à livrer dont nous parlions l'autre

jour. Les détenteurs pourraient encore, s'ils le voulaient, faire de nouveaux contrats, mais ils s'y refusent énergiquement, ne voulant pas subir les exigences toujours croissantes des acheteurs. Nous ne pouvons que les féliciter de leur résistance, car la position est arrivée à un point tel, qu'elle ne comporte plus de nouvelles concessions.

« Le marché de Shanghai, ainsi que celui de Canton, sont sans changements, affaires calmes aux mêmes prix ».

LES SOUS-PRODUITS DE LA TANNERIE.

LA BOURRE.

Pendant trop longtemps la tannerie a considéré ses sous-produits comme une quantité négligeable qui n'entraîne pas en ligne de compte dans les revenus de l'exploitation. De tout temps elle a vendu la bourre, soit humide, soit lavée, mais cette marchandise n'a jamais été considérée par elle que comme un déchet, et le temps consacré au lavage et au séchage était regardé comme à peu près perdu, ce qui était souvent vrai, grâce au peu de soin apporté à ce travail.

Pendant que le tanneur avait souvent beaucoup de mal à rentrer dans ses débours, des industriels établis dans les grands centres de tannerie, achetaient la bourre humide et faisaient de petites fortunes par le traitement et la vente de ce déchet méprisé.

Nous allons, bien certainement, étonner un grand nombre de nos lecteurs, mais la bourre est une marchandise d'exportation d'autant plus facile à vendre qu'elle est bien traitée ; et certains laveurs ont su se faire des marques très estimées en Angleterre et en Amérique.

Un certain nombre de tanneries importantes ont compris l'intérêt qu'il y a pour elles à bien la soigner et leurs produits sont aussi très estimés.

Nous croyons donc utile de rappeler ici à nos lecteurs qu'en dehors de leur clientèle ordinaire de bourreliers, plâtriers, fabricants de feutres et de thibaudes, ils peuvent trouver de sérieux débouchés à l'étranger pour la bourre bien traitée.

Pour être d'une vente facile et à prix rémunérateur, la bourre doit être longue, solide, propre, sèche, de couleur uniforme, bien battue et bien emballée.

Il faut donc renoncer au lavage de la bourre d'été qui ne paie pas

ses frais de lavage et d'emballage et ne laver que celle d'hiver.

Lorsque l'importance de la fabrication le permet, la bourre de veau ne doit pas être mêlée à celle de bœuf. Il n'est pas moins important de trier la bourre blanche et de la laver à part. En effet, la bourre blanche a une valeur beaucoup plus grande que la grise et, en outre, sa séparation donne à celle-ci une couleur plus régulière et augmente sa valeur.

La bourre qu'on a laissée s'échauffer avant le lavage n'ayant aucune solidité, il est indispensable d'éviter toute échauffure.

Le lavage doit être fait en eau propre, aussi courante que possible, et la quantité placée dans chaque panier doit être telle qu'elle puisse être facilement divisée par le bouloir et qu'aucune partie n'échappe à l'action de l'eau.

Le séchage pour s'opérer à l'air libre, dans des séchoirs ou dans des étuves, suivant la saison et les facilités que la fabrique présente à cet égard.

Quand le séchage a lieu à l'air libre, le sol doit être propre et la bourre fréquemment remuée au râteau de bois. Elle ne doit être emmagasinée que lorsqu'elle est entièrement sèche et, autant que possible, emballée seulement au moment de l'expédition.

Pour la bourre blanche, de veau ou de bœuf, à moins d'une température à la sèche à l'air libre, il y a toujours avantage à la sécher dans des séchoirs fermés ou dans des étuves.

Un dernier point sur lequel nous croyons devoir insister, c'est l'emballage qui doit être uniforme, propre et solide. L'emballage le plus usité consiste en une bache formée de trois sacs à sucre, bien lavés, recommandés et cousus ensemble dans le sens de la longueur. Ces emballages ont une contenance d'environ 200 lbs de bourre bien serrée au pied; ils doivent être bien remplis, cousus à l'orifice et munis d'une oreille à chaque coin, de façon à éviter les déchirures produites par le crochet.

Ces emballages, dont le prix varie suivant leur plus ou moins grande production, de 22 à 28c, ne constituent pas une dépense, puisque la bourre ainsi emballée se vend avec 4 lbs de tare par balle, ce qui est à peu près la tare réelle et sont facturés 30c l'un, tandis que la bourre mal emballée se vend *brut pour net*, ce qui constitue une perte sensible.

La bourre ainsi emballée doit être pesée, balle par balle, avec 1 à 2 lbs

de trait et chaque balle numérotée. La facture doit porter le poids et le numéro de chaque balle.

Ainsi soignée et emballée, la bourre est d'une vente aussi facile pour la consommation intérieure que pour l'exportation en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. (*La Halle aux Cuirs*).

LES

COTONNADES ET LE TARIF

Nos lecteurs ont pu voir, dans nos cotes de la bourse, les cours des actions des compagnies de coton descendre, à un moment donné, à un chiffre très bas. Ce que nous en disons, s'applique surtout aux actions des deux grands syndicats qui ont absorbé la presque totalité des filatures du pays : la Dominion Cotton Company et la Colored Cotton Mills Company.

La première a vu ses actions descendre au dessous de 80, la seconde a été cotée un moment à 45. Le printemps et l'hiver derniers, ces actions étaient cotées régulièrement de 130 à 140 pour la Dominion et de 100 à 110 pour la Colored Cotton Mills. On se demande naturellement qu'est-ce qui a pu produire une dépréciation de ce genre.

Nous n'avons pas constaté de baisse dans les prix des produits de ces manufactures; la production, agencée et réglée suivant les règles de la science commerciale, n'a pas, comme en 1888, inondé le marché de marchandises qu'il fallait vendre à tout prix. Au contraire, les prix ont suivi religieusement la hausse des cotons bruts, lorsqu'elle se produisait, tandis qu'ils oublièrent de descendre lorsque le coton baissait.

Si nous ne nous abusons pas, les actions de la Colored Cotton Mills ont été distribuées aux actionnaires des filatures absorbées à un taux supérieur au taux alors coté du marché, quoique ce fut, généralement, au-dessous du pair originaire de ces actions. Il y a mieux. Les actionnaires de la Dominion Cotton Company, qui se composent principalement des anciens actionnaires des filatures fabriquant le coton éçu, avaient reçu en valeur, au cours du jour, le montant de leurs actions primitives, ce qui n'a pas empêché la compagnie, il n'y a pas assez longtemps pour qu'on l'ait oublié, de distribuer un bonus de 90 p.c. en sus de son dividende annuel, sous la forme de nouvelles actions.

Depuis, les deux grandes compagnies ont payé des dividendes rai-

sonnables à leurs actionnaires. Pourquoi donc les actions ont-elles baissé?

Voici la raison, ou du moins ce qu'on croit la raison de cette baisse. On sait que, depuis la fin de la dernière session du parlement fédéral, au printemps de 1893, deux des ministres fédéraux parcourent le pays en quête d'informations sur les effets pratiques du tarif protectionniste, tel qu'il existe actuellement. Le but de cette enquête, est, ostensiblement du moins, de rechercher quels droits sont trop élevés et pourraient être réduits.

Or, une des industries canadiennes les plus largement protégées, c'est celle de la fabrication des tissus de coton. Grâce à cette protection, des particuliers ont fait des fortunes plus ou moins considérables. Il ne leur serait pas agréable qu'une réduction des droits protecteurs, surtout dans l'état actuel de l'industrie aux Etats-Unis, permit aux cotonnades étrangères de venir faire concurrence aux nôtres sur notre propre marché.

Pour empêcher que cette idée de réduire les droits, qui aurait pu être inculquée aux ministres ambulants par les consommateurs, pût prendre de la consistance, on aurait, dit-on, imaginé, d'abord la baisse graduelle des cours qui dure depuis l'été dernier, puis, pour couronner le tout, le grand plongeon dont nous avons été témoins il y a quelques semaines.

Comment! dirait-on aux ministres, vous songez à réduire les droits sur les cotonnades, lorsque, avec les droits actuels, nous voyons les cours de nos actions descendre de 130 à 75, de 110 à 45? Vous n'y pensez pas! La plus petite réduction ruinerait à jamais cette industrie qui donne de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers canadiens!

Ce qui donne de la vraisemblance à cette explication de la baisse des actions des compagnies de coton, c'est que, d'après tous les rapports qui nous sont parvenus, ces compagnies sont actuellement d'excellentes affaires, n'ont point d'excédant de stock et gagnent à leurs actionnaires d'honnêtes dividendes. Ceci soit dit en dépit du fait que la Colored Cotton Mills a passé son dernier dividende trimestriel.

On doit certainement tenir compte, en discutant cette question, du fait que, parmi les propriétaires actuels des actions de la compagnie Dominion, par exemple, il en est qui ont payé leurs actions de \$125 à \$130 pour chaque cent piastres. Mais il est évident aussi qu'on ne doit pas perdre de vue que les actions ven-

dues aujourd'hui \$95 ou \$100, ne représentent, en réalité, par suite des dédoublements, des bonis, etc., qu'environ \$30 à \$40 de capital originellement versé. De sorte que le dividende actuel de 8 p.c. représente un revenu sur le capital originaire, de quelque chose comme 20 à 25 p.c. Si l'on doit obliger les consommateurs, sous prétexte d'intérêt public, à fournir un revenu de 25 p.c. au capital placé dans l'industrie de la cotonnade, parce que ce revenu ne représente plus que 7 ou 8 pour cent aux derniers acheteurs des actions, il n'y a pas de raison pour qu'on ne nous demande pas plus tard, après une nouvelle distribution de bonus, d'assurer aux fabricants de cotonnades un revenu de 50 p.c.

Nous ne sommes pas, certes, de ceux qui demandent l'admission en franchise des cotonnades anglaises et américaines, mais nous croyons être l'interprète du sentiment public en demandant qu'on réduise les droits de manière à ce que les propriétaires de filatures soient forcés de se contenter d'un intérêt raisonnable sur leurs placements.

STATISTIQUE.

La récolte de sucre en Louisiane cette année est la plus considérable qu'on ait encore vue. On l'évalue à 600,000,000 de livres.

L'Italie a exporté en 1892, 22,644 tonnes de raisins frais ; elle en avait exporté en 1891, 18,097 tonnes et en 1890, 5381 tonnes seulement.

Les salines de Syracuse, New-York, les plus considérables des Etats-Unis, ont une surface d'évaporation de 12,000,000 de pieds carrés.

L'Europe possédait au 31 décembre 1892, un réseau ferré de 165,273 milles. L'Allemagne vient au premier rang avec 27,737 milles ; la France au second avec 24,153 milles ; l'Angleterre au troisième avec 20,499 milles, puis viennent la Russie avec 19,767 milles et l'Autriche Hongrie avec 17,723 milles.

La production de l'or dans le monde entier, se monte d'après les dernières estimations des fonctionnaires du trésor Américain pour l'année 1893, à \$156,000,000. L'Afrique et l'Australie ont produit l'année dernière pour \$31,000,000 de ce précieux métal, et les Etats-Unis pour \$35,000,000.

Les différentes mines de charbon du Cap Breton sont prospères. Voici la quantité de tonnes expédiées par chacune d'elles dans le cours de 1893 :

Mines de Sydney, 200,000 ; Victoria, 100,000 ; Bridgeport International Gardner, 185,000 ; Réserve, 132,000 ; Little Glace Bay, 114,000 ; Calédonia, 152,000 ; Gowrie, 120,000.

Les chemins de fer en France emploient 24,080 femmes comme garde barrières aux passages à niveau. Ces femmes sont les épouses d'ouvriers travaillant

sur la voie, et leur salaire n'est que de 5 à 10 francs (\$1 à \$2.00) par mois, leur logement. Elles occupent avec leur famille de jolis cottages construits au passage à niveau dont la garde leur est confiée, avec quelques perches de jardin.

A la fin de l'année 1892, il y avait en Suisse 556 réseaux d'éclairage électrique fonctionnant par pouvoir hydraulique ; 53 établissements pour la transmission de pouvoir par l'électricité, 121 établissements d'accumulateurs et 1056 autres dynamos ou électro-moteurs. Le nombre des lampes à incandescence à pouvoir hydraulique était de 115,926 et celui des lampes à arc, 9,716.

La production du sucre de betterave aux Etats-Unis pendant la saison 1892-93, a été de 27,083,288 livres, distribuée comme suit :

Californie.....	22,801,288
Nebraska.....	3,808,500
Utah.....	1,473,500

Total livres..... 27,083,288

Voici la statistique des habitants de l'Europe, ne sachant ni lire ni écrire, établie par proportion de 100 sur le nombre de la population :

Saxe, 0.2 ; Norvège, 0.3 ; Bavière et Suède, 0.4 ; Prusse, 0.6 ; Finlande, 1.9 ; Angleterre, 9.0 ; France, 9.5 ; Autriche, 23.6 ; Italie, 42.0 ; Russie, 78.3 ; Serbie, 79.3 ; Roumanie, 82, et la Bulgarie, 85 pour cent.

Le peuple anglais consomme annuellement 110,000,000 de livres de bœuf frais, 55,000,000 de livres de viandes en conserve, 6,500,000 d'autres viandes, 106,000,000 de livres de saindoux, 117,000,000 de livres de suif, 189,000,000 de livres de beurre, 203,000,000 de livres de fromage, 427,000,000 de livres de jambon et de bacon, 26,000,000 de livres de bœuf salé, 140,000,000 de quintaux de farines, et des œufs pour une valeur de \$16,000,000.

L'Allemagne a importé pendant les neuf premiers mois de 1893, 56,194 tonnes d'œufs, provenant des pays suivants :

Autriche.....	32,850 tonnes
Russie.....	18,232 "
Italie.....	3,519 "
Hollande.....	860 "
Roumanie.....	389 "
France, Suisse.....	344 "

Total..... 56,194 tonnes

La production du charbon a été la suivante en Europe, pour 1891, dernière campagne dont les résultats sont connus (en nombres ronds) :

	Millions de tonnes.	
	1890	1891
Grande-Bretagne.....	181.5	181.4
Allemagne.....	70.0	73.7
France.....	26.3	26.0
Belgique.....	20.3	18.6
Autriche.....	8.9	9.1

Total pour l'Europe 310.0 316.8

La progression a été sensible en Angleterre et surtout en Allemagne ; en France et en Belgique, il y a un léger mouvement de recul, mais il faut noter que, en France, la production de 1890 avait été supérieure de près de 3 millions de tonnes à celles de 1889.

QUARTIER STE-MARIE

La lutte est dans tout son plein à Ste-Marie. M. Dagenais et M. Dupré sont en face. Le premier représente le quartier depuis deux ans. Il est bien connu de tous ceux qui suivent ce qui se passe à l'hôtel de ville. C'est un penseur sérieux, c'est un homme d'un jugement sûr. C'est aussi un *self-made-man*. Il ne doit rien au hasard ou aux influences de coterie ; tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, il le doit à son travail, à son énergie, et à son intelligence. Pour bien juger M. Dagenais, on n'a qu'à se rappeler que M. Savignac ne l'a emporté sur lui que par deux voix quand il s'est agi de devenir membre du comité des finances.

Samedi soir, à une assemblée contradictoire qui avait été convoquée par M. Dupré, l'adversaire de M. Dagenais, ce dernier a obtenu un triomphe facile sur son concurrent.

Il a expliqué et exposé sans crainte et sans difficulté ses votes et sa conduite pendant les deux années d'échevinat qu'il a passées à l'hôtel de ville ; il s'est déclaré prêt à répondre à toutes les questions qui pourraient lui être posées concernant son mandat et à suivre son adversaire sur le terrain de discussion qu'il lui plairait d'entamer.

Son adversaire comptait enfermer M. Dagenais sur la question de la fermeture à bonne heure, mais son espoir fut de courte durée.

Quand il s'est agi pour la première fois du bill de M. Augé sur la fermeture à bonne heure, M. Dagenais, tout en approuvant le principe, émit quelques objections à certains détails essentiels. Il est à remarquer que depuis, M. Augé, lui-même, a pour ainsi dire donné raison à M. Dagenais et changé la nature de son bill.

Or, samedi soir, les amis de M. Dupré ont fait la lutte sur cette question de la fermeture à bonne heure ; c'était jouer de malheur, car voici ce qui se passait au moment même où ces efforts étaient tentés.

A deux pas de la tribune une délégation de commis rencontrait M. Dagenais, recevait ses explications et s'en déclarait satisfaite.

Cette nouvelle annoncée au public eut un merveilleux effet : la seule accusation portée contre M. Dagenais disparaissait et les partisans de M. Dupré se sentaient perdus.

Les excellents discours de MM. Lépine, Rodier et autres, parlant au point de vue des ouvriers, achevèrent de changer la physionomie de l'assemblée. Depuis l'assemblée de samedi soir, l'élection de M. Dagenais, qui déjà semblait assurée, ne fait plus de doute pour personne.

QUARTIER CENTRE.

M. Arthur Prévost, directeur de la Banque du Peuple, dont les listes de réquisition sont signées par les principaux hommes du quartier, entre autres MM. Andrew Allan, président de la Banque des Marchands, Charles Lacaille, directeur de la Banque du Peuple, J. H. R. Molson, président de la Banque Molson, Chs Chaput, directeur de la Banque d'Hochelaga, Jos Hudon, de la maison Hudon, Hébert & Cie, se présentera chez les électeurs qui n'ont pas encore été vus, pour solliciter leur appui et leur vote.

Son comité central est au No 35 rue Saint-Jacques, téléphone 783; les autres comités: 77 rue Saint-François-Xavier, téléphone 2137; et 366 rue Saint Paul, téléphone 1007.

Les amis sont respectueusement priés de s'y rencontrer.

QUARTIER EST

Dans le quartier Est, l'échevin Beausoleil a pris une position des plus fortes et des plus solides.

Déjà, on a vu dans le compte-rendu des journaux quotidiens que M. Beausoleil a le support des associations ouvrières, qui lui sont reconnaissantes de la part qu'il a prise à l'abolition de la journée de corvée et à la réduction de la taxe d'eau.

D'autre part, l'association des hôteliers a décidé à l'unanimité d'appuyer la candidature de M. Beausoleil.

Ses vues larges, son esprit pondéré, joints à ses capacités, à son honnêteté et à la vivacité de son intelligence en font un homme comme il en faudrait beaucoup au Conseil.

M. Beausoleil ne peut manquer de rencontrer le vote des marchands du quartier Est; car on sait qu'il est l'un des plus chauds partisans de la construction d'une gare importante par le C. P. R. dans ce quartier et qu'il tient exceptionnellement à ce que cette compagnie fasse un service régulier de trains de passagers de cette gare.

D'ailleurs, pendant la durée de son mandat qui vient d'expirer, il a suivi sans faiblir son programme d'économies et de réformes.

Il s'est efforcé de réduire les dépenses inutiles; de faire placer les pouvoirs d'emprunt du conseil sur une base solide, savoir: l'évaluation des propriétés imposables; d'arrêter les pillages des expropriations; d'établir un contrôle efficace contre l'extravagance des comités et de les empêcher d'excéder leurs crédits.

Depuis quelques années cette pratique de dépenser sans tenir compte des ressources a pris des proportions absolument inquiétantes et il est grandement temps d'y mettre bon ordre d'une main ferme et vigoureuse.

En 1892, l'excédant des dépenses sur les crédits a atteint \$86,000 et, comme l'appétit vient en mangeant, le chiffre des excédants s'est élevé, en 1893, à \$220,000, sans y comprendre au moins \$50,000 de comptes payés.

M. Beausoleil a dénoncé ces pratiques dangereuses pour le crédit public et il a déployé, pendant la durée de son mandat, une grande connaissance des affaires, une indépendance et une capacité qui rendent sa présence nécessaire dans le nouveau conseil.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 25 janvier 1894.

FINANCES.

Rien de bien intéressant à signaler sur les marchés monétaires du monde, où se préparent cependant deux grandes opérations, la conversion de 4 p.c. français et l'émission de \$50,000,000 d'obligations à 5 p.c. des Etats-Unis.

Le taux d'émission de ces obligations à 117½ représente 3½ p.c. net, mais comme la répartition se fera entre les plus hautes soumissions, il est probable que le taux obtenu représentera 2½ p.c. seulement. Les capitalistes anglais voudraient qu'une partie de ces obligations fut émise à Londres, désirant profiter de cette occasion de faire un placement de premier ordre; mais il est probable que les places de New-York, Boston, Philadelphie et Chicago accapareront l'émission toute entière.

Les capitaux à Londres et à New-York sont abondants; à Londres, le taux d'escompte sur le marché libre est de 1½ p.c. le taux de la banque d'Angleterre est de 3 p.c. A New-York, les prêts à demande sont à 1 p.c. et les prêts à terme, de 2½ à 4 p.c.

A Montréal, les prêts à demande sont plus faciles à 5 p.c. le taux de l'escompte des effets de commerce est de 6 à 7 p.c.

Le change sur Londres est assez ferme. Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à 60 jours à une prime de 9¾ à 9¾. Les transferts par le câble sont 9¾ de prime. Le change à vue sur New-York est de 1716 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier à New-York 5.14½ pour papier long et 5.17½ pour papier court.

Le mouvement des fonds constaté par le rapport de la Chambre de compensation, est en diminution de \$1,000,000 sur 1893; il égale à peu près celui de 1892 et dépasse celui de 1891 de \$1,300,000.

La bourse a été active, la baisse du taux des prêts ayant stimulé la spéculation. Les cours sont en général soutenus. La banque de Montréal a fait 221 et 220, la banque Ontario 118; la banque du Commerce, 135½. La banque des Marchands est cotée 160 vendeurs et 156 acheteurs. Il y a eu deux ventes d'actions de la banque Union à 103.

La banque Jacques-Cartier a été vendue 120 et la banque du Peuple 122. C'est le plus haut cours atteint par cette dernière depuis bien longtemps.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	124	120
" Jacques-Cartier.....	120	117
" Hochelaga.....	130	120
" Nationale.....	100	87½
" Ville-Marie.....	100

Le Gaz est monté un instant à 174; les Chars Urbains font 165 en hausse de 4½ p.c. Le câble est à 134½ en baisse de 1 p.c. La Royale Electricque fait 130; le télégraphe 144. Le Richelieu est monté à 84½ puis il est revenu à 82½.

La Compagnie de Coton Dominion s'est vendue à 104, puis au pair, la Cie de Montréal 109, 108 et 107½; la Colored Cotton Mills à 53 et 54.

COMMERCE

A mesure que les inventaires s'achèvent, on voit tomber ça et là quelques

maisons trop faibles pour supporter l'inspection minutieuse des fournisseurs. Montréal et son district ont leur bonne part de ces liquidations forcées. Ontario en a plus que sa part. A Montréal, la nouveauté, l'énicerie, la bijouterie y sont représentées par quelques vieilles maisons, dont la réputation, jadis bonne, avait subi depuis quelque temps une sérieuse dépréciation. Les efforts faits par les débiteurs pour se tirer d'affaires, après avoir obtenu des prolongements de délai, n'ont pas réussi et il a fallu faire cession.

Le commerce, à Montréal, est presque paralysé par les élections municipales qui ont lieu d'aujourd'hui en huit. A la campagne, on n'a pas d'excitation de ce genre, mais les affaires sont tranquilles, naturellement, le peu de denrées agricoles qui se vendent actuellement consistent en foin et en avoine; il n'y a presque plus d'orge chez nous.

Les prix que l'on offre aux cultivateurs sont bas, mais comme ils ont, en foin surtout, la quantité, ils peuvent réaliser autant, en argent, que dans les bonnes années.

Le marchand devrait profiter de son inventaire, qui la force à balancer les comptes de tous ses clients, pour insister sur le règlement des vieux comptes, soit en argent, soit en produits. En suivant attentivement les cours que nous donnons chaque semaine, il peut, non seulement se payer de créances compromises en prenant des produits, mais se garder une marge raisonnable de bénéfice sur ces produits. Lorsque nous voyons un marchand expédier à un commissionnaire du beurre, des œufs, du grain, des volailles et tirer sur ce commissionnaire en faveur de son fournisseur, nous reconnaissons là le vrai type du marchand intelligent de la campagne qui sait tirer parti des ressources qui sont à sa disposition.

Mais revenons à nos moutons:

Bois de construction. — Les commerçants de bois qui sont allés aux scieries pour faire leurs commandes de l'année, rapportent que les prix, en général, sont les mêmes que l'année dernière, sauf dans certaines qualités de bois commun, les mill culls par exemple, pour lesquels on demande de 50c à \$1 00 de plus par mille pieds. La raison de cette hausse est la perspective que l'on pourra, au printemps, exporter en franchise aux Etats-Unis, où le marché emploie à peu près le même genre de bois que nous.

La même tendance à la hausse sur les bois communs se produit dans les clos de la ville, quoique l'on nous ait affirmé qu'on vendait encore aux prix précédents. Si la hausse se maintient aux scieries, elle devra aussi s'effectuer ici.

Charbons et bois de chauffage. — Les livraisons de charbons par tonne et demi-tonne, continuent aux prix antérieurs. Le bois de chauffage se vend bien à des prix toujours fermes.

Chaussures. — Les nouvelles des voyageurs en tournée dans la province sont encourageantes et les fabricants ont devant eux la perspective d'une saison très occupée d'ici au printemps. Or, comme ils ont payé les cuirs bon marché et que la main d'œuvre n'est pas plus chère, ils comptent faire une marge de profits plus raisonnable et espèrent ne pas être obligés de vendre au prix coûtant pour faire face à la concurrence.

Cuirs et Peaux. — Les cuirs ont eu un peu de demande depuis quelques jours, mais la majorité des ventes se compose

encore de lots offerts au-dessous des cours. Nous signalons à ce sujet une légère baisse dans les cuirs à semelle et dans les pebbles. Les autres lignes sont stationnaires, mais avec l'avantage du côté de l'acheteur.

Dans les peaux vertes, les arrivages de la campagne continuent à être abondants et les commerçants se font des stocks en attendant que les tanneurs, actuellement indifférents, se décident à acheter. On paie à la boucherie les peaux légères 4c, 3c et 2c, comme devant. Les peaux lourdes valent 5 et 5½c, les prix pour les tanneurs sont de ½c à 1c de plus.

Drapes et nouveautés.—Le commerce de gros est principalement occupé de ce temps-ci, à expédier les marchandises vendues en novembre et décembre et à scruter les affaires des clients détailliers en compte avec leurs fournisseurs. Les commis-voyageurs ne font, jusqu'ici, que de petites ventes. Les paiements sont passables. Rien à signaler dans les prix.

Épicerie.—Ce commerce a son activité normale, avec paiements satisfaisants. Les fruits de la concurrence effrénée entre marchands de gros commencent à se montrer; la maison James Lee & Co. qui faisait l'importation de divers articles d'épicerie, a, pour avoir voulu trop couper les prix, été obligée de suspendre ses paiements. A qui le tour?

Les sucres sont stationnaires avec mouvement régulier. Les marchés des sucres bruts en Europe sont sans animation, mais les cours restent soutenus. A New-York, les cours sont fermes.

Les sirops et les mélasses n'ont qu'une demande très modérée, le bon marché des sucres nuisant à la consommation de ces articles.

Dans les raisins secs, les Valence sont toujours rares et nous ne serions pas étonné de voir demander de ½ à ¾c de plus pour les sortes qui se vendaient au plus bas prix.

Le câble Sisal a encore baissé de ½c par livre. La Consumers Cordage Co., qui a le monopole de la corde dans notre pays, se plaint que le gouvernement d'Ontario veuille lui faire concurrence.

Fers, ferronneries et métaux.—Les ventes de ferronneries sont peu actives; on ne s'attend guère à une reprise avant le milieu de février; de fait, quelques maisons qui avaient mis leurs voyageurs sur la route les ont rappelés, vu qu'ils ne faisaient pas leurs frais.

Les prix des divers articles sont sans changement.

Huiles, peintures et vernis.—Marché tranquille et sans changement dans toutes ces lignes.

Laines.—La demande sur place est encore très lente pour les laines domestiques, qui se vendent à des prix faibles.

Poisson.—La demande est bonne et les prix se raffermissent pour la morue et les saumons. Le hareng reste stationnaire.

Satons.—Demande modérée pour les lards et le saindoux aux prix antérieurs.

Aux Electeurs du Quartier St-Laurent

Je vous remercie pour cette réquisition très flatteuse que je viens de recevoir, me demandant de me présenter comme candidat pour représenter votre quartier au conseil de ville. Que je sois élu ou non, je serai toujours fier du fait

que plusieurs de mes concitoyens m'ont jugé digne d'être nommé à une position responsable, à une époque à laquelle on fait des efforts pour obtenir une représentation meilleure des contribuables au conseil de ville. En acceptant avec reconnaissance ma nomination, il est de mon devoir de vous dire en peu de mots la ligne de conduite que j'entends suivre, si je suis élu.

Je considérerai l'emploi d'évein comme une position de confiance publique, à exercer non à mon propre profit, mais au profit d'une grande corporation quelconque, faisant affaires avec la ville; mais dans les intérêts du public en général, sans distinction de classes, croyances ou races.

Une des réformes les plus nécessaires au conseil de ville est celle d'accorder des contrats pour les travaux publics. Comme principe général, je suis en faveur d'accorder le moins de contrats possible. Quand la chose est praticable dans les affaires civiles, je crois qu'il vaut mieux le faire à la journée sous la surveillance des officiers permanents. Les résultats sont généralement meilleurs sous tous rapports. La qualité de l'ouvrage est meilleure, le coût est moindre et le système est plus profitable aux classes ouvrières de la ville, dont les intérêts, en regard aux travaux publics, devraient recevoir plus de considération qu'elles reçoivent à présent. Quand, pour une raison quelconque, il n'est pas praticable pour la ville de faire son propre travail, je crois qu'il est encore possible d'augmenter grandement le système d'accorder les contrats. Je ferai toujours tous mes efforts afin que les contrats civils soient accordés au plus bas soumissionnaire et non pas à des entrepreneurs favorisés et des tacticiens qui ont des amis dans le conseil. Longtemps avant que j'aie eu l'honneur d'obtenir un siège au conseil de ville, j'avais pris des intérêts considérables dans les affaires municipales du conseil de ville et je ne pouvais m'empêcher d'être impressionné par le fait qu'une si grande partie de l'argent public devait être dépensé en profits dans lesquels les échevins avaient un intérêt direct ou indirect. Un tel état de choses porte avec lui sa propre condamnation et je m'opposerais constamment contre tous projets exigeant les dépenses de l'argent du public, projets dans lesquels on soupçonne les échevins d'être personnellement intéressés. Sous ce rapport, je puis ajouter que tout en croyant que c'est une politique sage et libérale pour le développement et la croissance rapide de la ville, je suis en faveur d'accorder de l'argent pour tous les besoins nécessaires de chaque jour, tel que le nettoyage des rues, l'arrosage et le pavage, avant d'entreprendre des projets extravagants d'améliorations qu'on entreprend trop fréquemment, et qui sont trop en faveur de quelques personnes. Je suis fortement opposé au système d'expropriation qui semble être fait pour enrichir quelques avocats au détriment des propriétaires.

Un de mes principaux buts sera la mise en force de la loi qui requiert que les cotisations soient basées sur la valeur actuelle des propriétés sur le marché et non pas selon le caprice ou la devinette. Je ferai tous mes efforts pour maintenir le crédit de la ville dans les affaires monétaires.

(Signé,) E. GOFF PENNY.

Revue des Marchés

Montréal, 25 janvier 1894.
GRAINS ET FARINES
MARCHÉS DE GROS

L'Europe est toujours saturée de blé et les apparences de la prochaine récolte ne sont pas de nature à activer la spéculation à la hausse. La période la plus critique de l'hiver est à peu près passée—quoique le danger existe jusque vers le milieu de février. Mais si les blés de France, par exemple, ont supporté sans dommage appréciable les grands froids de la première semaine de janvier qui ont gelé la Seine, la Loire et même la Gironde, à plus forte raison pourront-ils supporter—parcequ'ils seront plus rigoureux, les froids qui peuvent survenir d'ici au printemps. La Russie a eu une abondante chute de neige, ces jours derniers, qui a mis ses champs de blé à l'abri des froids excessifs qui s'y font parfois sentir. Les nouvelles des autres pays sont dans le même ton. Dans l'autre hémisphère, où l'on est en pleine moisson, les nouvelles indiquent des rendements atteignant au moins la moyenne et promettant des surplus considérables pour l'exportation.

L'avenir des prix du blé semble donc ne pas devoir différer beaucoup du présent. Il n'y aurait qu'une calamité imprévue,—une forte gelée tardive, ou une guerre européenne, par exemple, pour mettre la perspective des prix du blé pour la saison dans un ton ferme. A part cela, il faudra que les cultivateurs se résignent à vendre leur blé à bon marché et les boulangers—à baisser un peu leurs prix.

Mark Lane Express, de lundi, passe en revue la situation du blé en Angleterre: "Les blés anglais ont été lourds. La demande a été lente et il n'y a pas eu de variation marquée dans les cours. Les blés étrangers ont été plus fermes, et principalement à cause de la demande pour le marché français. Le maïs a été plus raide, les maïs nouveaux américains mélangés se vendant à 18s et le vieux à 18s 4d. L'orge, l'avoine et les haricots ont été soutenus. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais ont obtenu à peine les prix de la semaine dernière. La demande de blés étrangers a diminué; les farines sont négligées. L'avoine a haussé de 3d à 6d avec une bonne vente à la consommation. Le maïs disponible a été vendu un peu plus cher pour livraison en février. Les pois et les haricots ont été soutenus."

Le *Marché Français* du 6 janvier envisage la situation comme suit:

"Au marché de Paris, les cours des farines, après avoir reperdu aujourd'hui une partie de leur avance en sympathie avec New-York et par suite aussi de quelques réalisations, ont clôturé de nouveau très fermes.

"A Londres, le blé est ferme mais inactif, de même que le maïs; l'avoine est plus ferme; l'orge calme mais soutenue.

"A Berlin, le blé est lourd avec demande restreinte, à des cours en baisse 6 centimes environ par 100 kilos (½c par 100 lbs;) le seigle est également lourd et en baisse de 2½c par quintal."

La question du rétablissement des droits à l'importation sur le blé en France, prend une tournure plus grave. Les réclamations des agriculteurs sont plus nombreuses, les propositions se succèdent rapidement devant le parle-

ment et la perspective actuelle est que cette mesure protectionniste, va être probablement rétablie avant peu. Comme la récolte de 1893 en France a été en déficit, il faudra toujours importer du blé, de sorte que l'augmentation de prix produite par la réimposition des droits sera payée uniquement par le consommateur. Cependant, elle aura certainement quelque effet sur la consommation et diminuera un peu l'écoulement des blés étrangers. D'un autre côté, si l'on considère les stocks actuellement en entrepôt en France, on verra que l'importation sera, dans tous les cas, assez faible d'ici à la fin de la présente campagne.

On trouve dans les journaux les détails suivants :

On dit que la nouvelle récolte de blé en Australie donne un rendement moyen de 8 minots de l'acre, avec un poids moyen de 63 livres au minot.

Le Standard de Buenos Ayres dit que la récolte de blé de cette année couvre 6,100,000 acres et donne un rendement de 72,000,000 de minots, soit 12 minots à l'acre.

Les exportations de blé des Indes, la semaine dernière, ont été de 280,000 de minots, ce qui porte les expéditions de la saison à 27,180,000 minots, soit \$7,800,000 minots de moins que l'année dernière.

La navigation du Danube reste close et la plupart des ports du Sud de la Russie ne sont tenus ouverts qu'au moyen de brise glaces.

Voici, d'après les deux éminentes autorités, Bradstreet's et Beerbohm, les stocks de blé en vue :

Etats-Unis et Canada	110,652,000 minots
Europe et à flot pour l'Europe	77,976,000 "
Australie (entrepôts)	3,500,000 "

Total..... 191,377,000 minots

Le blé visible en Amérique accuse une augmentation, d'après Bradstreet's, de 751,000 minots, malgré une exportation de 3,332,000 minots de blé et farines, ce qui représente des livraisons de 4,000,000 de minots. Les stocks entre les mains des cultivateurs ne sont donc pas encore épuisés et la conviction se fait de plus en plus forte que le bureau des statistiques à Washington a mal calculé en estimant la récolte de 1893 en dessous de 400,000,000 de minots. Les exportations, en dépit de la faiblesse des marchés Européens, sont probablement dues au fait que les Français achèteraient pour avoir des stocks plus amples dans leurs ports au moment où l'on rétablira les droits anciens sur le blé, mais cela change fort peu la situation, car ces achats seront nécessairement de courte durée et les exportations retomberont dans les chiffres en dessous de 2,000,000 de minots.

Jusqu'ici, les nouvelles données, tant par les correspondants spéciaux que par les chambres de commerce des blés d'hiver aux Etats-Unis, sont favorables; il n'y a donc, de ce côté, rien qui puisse aider à soutenir les prix. Aussi restent-ils toujours faibles, ces prix, variant parfois d'une fraction à la hausse pour baisser ensuite du double. Hier, les cours de clôture ont été à Chicago: blé sur janvier, 59½c; sur mai, 64½c; sur juillet, 6½c. A New-York, blé sur janvier, 65½c; sur mai, 69½c. A Milwaukee, blé sur janvier, 59½c; sur mai, 61½c. A Duluth, blé sur janvier, 59c; sur mai, 63c.

Au Manitoba, on estime qu'il reste encore disponible environ 5,000,000 de

minots de blé, dont la moitié entre les mains des cultivateurs et l'autre moitié dans les éleveurs. Les expéditions ont été jusqu'ici de 7,500,000 minots environ.

Les affaires en blé, à Winnipeg, sont bien calmes, les prix sont irréguliers. Il y a eu cependant un peu de hausse et l'on peut coter le No 1 dur, en gare à Fort William, de 59 à 61c. Aux cultivateurs, à la campagne, on paie de 42 à 44c pour le No 1 dur, avec 2c de moins pour le No 2 et de 3 à 4c de moins que le No 2 pour le No 3.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 00c. blé du printemps, 58 à 00c; blé roux 57 à 00c; pois No 2, 52½; à 53c; orge No 2, 37 à 38½c; avoine No 2, 31c à 31½c.

A Montréal, il n'y a encore que fort peu de mouvement dans les grains. Le commerce local est le seul qui achète, l'exportation ne donne aucun signe de vie, sauf quelques transactions en avoine livrable en mai.

L'avoine se tient à des cours assez fermes. On nous dit qu'un lot de 2 chars de No 2 d'Ontario a été vendu à 40c par 34 lbs, frais d'entrepôt payés jusqu'à mai. C'est un peu moins que 39c pour du disponible immédiatement. L'avoine No 3, de la province de Québec, se tient à 37½ et même un peu plus, lorsqu'elle est de belle qualité. Il y a actuellement en entrepôt à Montréal 164,069 minots d'avoine, contre 261,673, il y a un an.

Rien de changé encore à la situation des pois; il n'y a aucune demande pour cet article, dont 137,428 minots sont ici en éleveurs, attendant un débouché. Nous ne pouvons que coter un prix nominal.

L'orge a toujours de la demande pour la consommation locale; et comme elle n'est pas abondante, elle maintient ses prix fermes. Il a été vendu des lots cette semaine à 44c par 48 lbs.

Le sarrasin est devenu tout à fait tranquille; on le cote en gros de 51 à 51½c par 50 lbs.

Les farines restent dans le marasme où elles pataugent depuis des semaines. "Le marché est dégoûtant," nous disait un marchand; pas moyen de faire une vente tant soit peu raisonnable, et, pour de petits lots, il faut faire des concessions. Les cours que nous cotons sont ceux que les détenteurs demandent, ce ne sont pas, généralement, ceux qu'ils obtiennent.

Les farines d'avoine sont calmes et soutenues; les sons et grue sont plus abondants mais se vendent encore aux mêmes prix.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2	30 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 10 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 18 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur	0 72 à 0 73
" No 2 dur	0 70 à 0 71
" No 3 dur	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine	0 37½ à 0 39
Blé d'Inde, en douane	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 60 à 0 62
Pois, No 1	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire)	0 65 à 0 66
Orge, par minot	0 44 à 0 45
Sarrasin, par 50 lbs	0 51 à 0 52
Seigle, par 56 lbs	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps	3 75 à 3 90
Patente Américaine	5 00 à 5 25
Straight roller	3 00 à 3 25
Extra	2 75 à 2 80
Superfine	2 50 à 2 60
Fort de boulanger (cité)	3 50 à 3 60
Fort de Manitoba	3 45 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 50 à 1 60
Superfine	1 20 à 1 30
Farine d'avoine standard, en barils	4 15 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils	4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char, soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL
Les marchés de détail sont bien approvisionnés de grains, mais les cultivateurs qui les vendent tiennent bien leurs prix. L'avoine se vend à la poche de 80 à 85c et même 90c quand elle est belle et lourde, le sarrasin se vend \$1.00 le sac de 2 minots.

En magasin les commerçants vendent l'avoine de 92½c à 95c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La farine de lin par minot de 6 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs. La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL
On écrit de Liverpool à la date du 13 janvier: "Le changement subit du froid au chaud; à quelque peu dérangé les affaires et les prix sont revenus aux chiffres de la semaine dernière après avoir haussé considérablement au début de la semaine.

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol le 13 janvier: "Vers la fin de la semaine dernière le beurre s'était encore raffermi, à cause d'une demande active et d'une température très froide, mais la température étant revenue à la chaleur, les affaires ont été ralenties et les prix ont de nouveau baissé. Les prix sur place sont: crémeries canadiennes d'automne, premier choix, de 108 à 114s; beurres d'Australie de choix, 110 à 114s. de fins, de 102 à 108s.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché des beurres de beurrieres est toujours ferme; quoique les hauts prix demandés ralentissent l'écoulement, les stocks sont si peu abondants que les détenteurs n'ont aucune inquiétude et se montrent tout à fait indépendants. Il faut payer 26c pour avoir une tnette de choix ou bien il faut s'en passer. Les beurres d'été se vendent encore depuis 24c mais on ne peut guère en trouver en dessous de 25c.

En beurres de townships, on signale l'arrivée de petites tnettes de beurre frais qui, en leur qualité de primeur, se vendent à des prix de fantaisie, aussi cher, souvent que les meilleurs beurres de beurrieres. Dans le stock d'automne, le choix se vend de 23 à 24c, et les qualités inférieures, de 22 à 22½c. Il est arrivé ces jours-ci des quantités de beurres de l'Ouest, en rouleaux, qui

ont fait baisser un peu les prix de ces qualités, on les cote de 20 à 21c.
 Il y a de la demande pour du beurre commun que l'on paierait dans les 18 à 19c, mais il ne paraît pas qu'il en ait beaucoup en stock ici. Il faudrait voir du côté de Québec.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool, à la date du 13 janvier :

La demande reste bonne avec les détenteurs indépendants. On doit coter les prix en faveur des vendeurs ; la qualité fancy étant tenue à des prix extrêmes. Le marché clôture ferme. On cote : septembre extra fancy, 57 à 58s ; do très fin, 56s 6d à 56s 6d ; do beau à bon, 49s à 54s.

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol, à la date du 13 janvier :

Il y a eu bonne demande pour le fromage et des lots assez considérables ont été vendus pendant la semaine. Le ton est indubitablement plus ferme, sur toutes les sortes. Le cours c. i. f., pour le septembre est 56s sur place, les fromages d'été bien conservés, font de 53 à 54s ; août, 54 à 56s ; septembre, 56 à 58s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le câble cote le marché de Liverpool à 57s. Sur place, il ne se fait à peu près rien pour l'exportation, le stock étant presque tout entre les mains des exportateurs qui attendent qu'on leur offre leur prix à Liverpool pour expédier ce qui leur reste de la saison.

Les commerçants vendent aux détaillants, de 11½ à 12½c, en gros on cote 11½ pour le fromage d'automne d'Ontario.

ŒUFS.

Les arrivages de l'Ouest sont toujours considérables et pèsent sur les cours. On cote les œufs chaumés de l'Ouest de 14 à 15c, ceux de Montréal, de 15 à 16c la douzaine suivant quantité. Les œufs frais sont un peu plus abondants et se vendent de 20 à 25c. Les œufs d'automne varient beaucoup en qualité et en prix.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre est un peu plus tranquille, avec abondance de stock ; en lots de char, en gare, on paie de 55 à 60c par 90 lbs ; pour des lots de 10 à 25 poches le prix est de 65 à 70c.

A Boston on cote les Hébrons de 63 à 67c. Les Roses de 60 à 65c, les Burbanks 55c et les rouges de l'ouest, 55c.

FRUITS FRAIS

Deux charsd'oranges de Floride ont été vendus mardi aux enchères par la Montreal Fruit Auction Company ; les prix réalisés ont été bas et les oranges peuvent se détailler à bon marché. Un char d'oranges de Californie a dû se vendre aujourd'hui.

Les pommes sont toujours chères ainsi que les bananes ; les autres fruits sont stationnaires.

VOLAILLES

Les poulets se vendent encore assez bien, à des prix soutenus, les beaux se vendant jusqu'à 8c, mais les autres volailles sont en baisse : les dindons ne font que 10c au plus, et quelques lots, se sont vendus au dessous de 9c la livre.

HARICOTS.

L'offre est toujours abondante et les prix sont faibles. Les épiciers peuvent acheter des bons haricots moyens, à \$1.20 ; les blancs triés à la main se détaillent aux prix de \$1.30 à \$1.60.

PORES EN CARCASSES

Le marché des porcs abattus est plus terne ; on n'obtient au détail que \$6.50 à \$6.75 par 10 lbs pour les jeunes ; le prix au char est aux environs de \$6.45.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote :
 Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$18 00
 Choix à fancy en petites balles..... 16 00 à 16 50
 Beau à bon..... 15 00 à 15 50
 Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 14 00
 Mélé..... 11 00 à 13 00
 Paille de seigle..... 12 50 à 13 00
 " d'avoine 8 50 à 9 00
 Arrivages de la semaine 337 chars de foin et 11 chars de paille ; semaine précédente 513 chars de foin et 36 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine, 74 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 263 pour le marché local.

Le marché est toujours tranquille et l'approvisionnement suffit amplement à la demande. Il n'y a aucun changement notable à signaler depuis notre dernier rapport.

A Montréal, le marché du foin est passablement terne ; l'exportation fait cependant quelques achats à la campagne et continue d'expédier en Europe où les marchés semblent un peu plus favorables. L'impression générale est qu'il y a encore beaucoup de foin à la campagne et que, si nous ne pouvons pas en expédier une bonne partie à l'étranger avant le printemps, nous verrons en mai et juin des prix très bas.

On paie à la campagne de \$8.00 à \$8.25 pour le No 2, sur wagon, en gare. Les frets sont chers, autrement on pourrait encore exporter beaucoup avec ces prix.

Sur la place, les sons et moulées sont soutenus avec de la fermeté dans le blé d'inde broyé et moulu.

Pour le marché local, le foin No 1 au char en gare vaut de \$10.00 à \$10.50, et le No 2 de \$9.00 à \$9.50.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 11 00
do do No 2 do	10 50 à 00 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do	20 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
Gru blanc do	20 00 à 20 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 00
do Ontario do	17 00 à 18 00
do au char	6 00 à 16 50
Blé d'inde jaune m ulu	0 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	0 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est :

Bêtes à cornes.....	300
Moutons et agneaux	600
Veaux.....	25

La demande était bonne et comme la qualité était meilleure que la semaine dernière, les prix ont été un peu plus élevés.

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bête à cornes, 1ère qualité la lb.	3½ à 4½c
" 2e " " "	3 à 3½c
" 3e " " "	2 à 3c
Moutons.....	2½ à 3c
Agneaux.....	3 à 3½c
Veaux.....	la tête \$2.00 à \$10.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.25 à \$5.50.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—American Piano Co, pianos et orgues.

Poitras et fils, plombiers et couvreurs. Drayton, Ont—Henry et Hambly, ferronneries.

Toronto, Ont—Newsome, Hough et Harris, lithographes.

Ancienne Lorette Q.—Drolet et Alain, moulins.

Montréal Q.—Lacoste & Lacoste, charbon et bois de chauffage.

Norris & Cie, nouveautés. Montreal Woven Wire Fence Co., clôture en fil de fer.

Dorval et Léveillé, relieurs. Michaud et frère, grains etc.

West Shefford Q.—Kilburn & England, magasin général.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

QUÉBEC

Montréal—Brown Brothers, bouchers, Dame Rosa Hofmann, épouse de Geo S. Brown, seule, comme curatrice à son mari.

A. Poitras et Fils, ferblantiers ; Antoine Poitras, père et fils.

J. B. Prud'homme & Cie., restaurant ; Joséphine Corbeil épouse de J. B. Prud'homme, seule.

L. Vaillancourt, commerçants de chevaux ; L. Vaillancourt et L. G. Vaillancourt.

Fyfe & Cie., charpentiers ; J. B. Vien et Joseph Picard.

G. A. Duclos & Cie., thé et café ; Dame E. Précourt épouse de H. R. Loranger et G. A. Duclos.

Lillie et Howard, hôtel ; Barton L. Howard et George Lillie.

Maison de la Bonne Presse, imprimerie, etc. ; J. M. A. Denault.

Alexander & Co., nouveautés ; Wm. Alexander, seul.

Boucher & Huberdeau, maçons, Séraphin Boucher et Magloire Huberdeau.

Lamy et Lamy, nouveautés ; Ernest et Arsène Lamy.

D. Marsan & Cie, charpentiers ; Caroline Bousquet, épouse de Damase Marsan, seule.

Bissonnette, Duval & Cie, entrepreneurs ; Napoléon Bissonnette et Zotique Duval, père et fils.

A. et L. Delage, entrepreneurs ; Adé- lard et Louis T. Delage.

Dumas & Côté, maçons, Israël Dumas et François Côté.

Hasley Bros, chapellerie, Geo. Wood- house, seul.

James Thomas & Cie, entrepreneurs, James Thomas et Philippe Thomas.

J. L. Thompson & Co, constructeurs ; Mary Ann Holgate épouse de J. L. Thompson.

City Card Co. cartons, Maggie Ken- more, seule.

B. Thivierge & Cie, plombiers ; dame E. Patenaude, épouse de S. Thivierge, seule.

Québec—Faguy et Lepinay, nouveau- tés, Henri O. Faguy et Félix Lepinay.

Ste-Monique—Philippe Champagne & Cie, boulangers, Philippe Champagne et Marie D. V. Bellerose.

Mile-End—Carrière et Dinelle, entre- preneurs ; Aquilas Carrière et Noé Di- nelle.

Ancienne Lorette — Jacques Alain & Cie, moulins ; Jacques Alain, Aurèle Drolet et Jos. Alain.

Québec—Dame P. Lizotte & Cie, mo- distes ; Mme Alphonse Gadbois et Elzire Lizotte.

St-Henri de Montréal—Nap. Péladeau & Cie, maçons; Napoléon Péladeau et Alexis Pilon.

Québec—J.-B. Bédard et frères, nouveautés; J. Bte Bédard et Onésime Bédard.

A. Morency & Cie, marchand-tailleur, Apollinaire Morency et Cyrille Morency.

N. Lemieux & fils, ferronneries, Victor et Jos. F. Lemieux.

INCENDIES.

Gananoque, Ont.—J. B. Turner, épicer, etc., incendie total.

Toronto, Ont.—A. F. Fawcett, pharmacie, incendie total.

Montréal, Q.—Félix Bigaouette, épicer, incendie total, assuré.

W. A. Harper, salaisons, marché St-Antoine, incendie total.

J. A. Thibault et Cie., provision, marché St-Antoine, incendie total, pas d'assurance.

Wm. Tweedie, boucher, marché St-Antoine, incendie total, assuré.

Parkhill, Ont.—Mark Bros, meubles, incendie partiel.

Montréal—Hislop, Meldrum et Cie., provisions, incendie partiel, assurés.

Chapleau, Ont.—Murrays et Milligan, magasin général, incendie partiel.

CONCORDATS

Hudson Q.—Albert Vipond, magasin général, s'est arrangé avec ses créanciers à 60 p. c.

Lindsay Ont—The Sylvester Bros, Manufacturing Co, demande du délai.

Ste Catherine Ont—Healey & Carlisle, nouveautés, demandent du délai.

Montréal—G. Labelle, nouveautés, offre 40 p. c. à ses créanciers.

Geo. W. Clarke, marchandises de fantaisie, offre 25 p. c.

Alonzo Gervais, épicer, s'est arrangé avec ses créanciers à 25 p. c.

Aurora, Ont—John Bond, magasin général, demande du délai.

Portage du Rat, Ont—Mackay & Cie., magasin général, demandent du délai.

Renfrew, Ont—Mme C. A. Ringrose, magasin général, offre 25 p. c.

Sherbrooke Q.—J. E. Blais, chaussures etc., offre 60 p. c. à ses créanciers.

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Aurisse Lemaitre Duhaime, épouse de M. Henri Bisson, hôtelier de St-Guillaume, d'Upton.

Annie Tate épouse de B.-D. Johnson, commerçants, de Montréal.

Mme Marie Emma Clermont, épouse de M. Emmanuel Day de St-Henri de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Philgas Benoit; premier dividende payable à partir du 5 février, F. X. Bilodeau, curat-ur.

Dans l'affaire de John A. Paterson & Co., de Montréal; troisième et dernier dividende payable à partir du 29 janvier. A. W. Stevenson, curateur.

Dans l'affaire de Dame Delphine Gosselin; premier et dernier dividende payable à partir du 6 février. Jos. C. Désautels, curateur.

Dans l'affaire de Plante et Vézina, de Québec, premier et dernier dividende payable à partir du 5 février. Geo. Darveau, curateur.

Dans l'affaire de Louis Nadeau, d'Adamsville, premier et dernier dividende payable à partir du 12 février. C. Briggs, curateur.

Dans l'affaire de James Martin & Cie, de Thurso; premier dividende, payable à partir du 5 février. Lamarche et Olivier, curateurs.

Dans l'affaire de O. Rochette, de Québec, premier dividende payable à partir du 5 février. A. Gaboufy, curateur.

CURATEURS

Québec—Dans l'affaire de Dumas, Dumas & Cie, M. George Darveau a été nommé curateur.

Ste-Anne de Beaupré—Dans l'affaire de Ludger Corriveau, H. A. Bédard a été nommé curateur.

Montréal—Dans l'affaire de J. A. C. Julier, M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur.

Dans l'affaire de James McCallum, M. Jos. R. Fair a été nommé curateur.

FAILLITES

ONTARIO

Hamilton—E. et D. Carr, farines et grains, ont fait cession; à David Blackley.

W. J. Ballantine, vins et liqueurs, cession.

Kingston—McNaughton et Cie., habillements confectionnés, ont fait cession à Arch. Strachan.

Otonabee (township)—W. T. Mather, carrossier, a fait cession à Henry Rush.

Toronto—James H. Blong, marchandises de fantaisie, a fait cession à R. W. Eyre.

R. Eyre & Co., chaussures, ont vu leur stock saisi par les huissiers.

The Acme Silver Co., (Limited) a convoqué ses créanciers.

Noble et Cie., encadreurs, cession à G. H. Mal.

Jos. Adamson, fournitures de construction saisi par huissiers.

John W. Nichols, boucher, cession.

Hillsburg—G. B. Lindsay, épicerie et nouveautés, ont fait cession à W. L. Harcourt.

Mississauga River—James McGauley, magasin général, a fait cession à E. M. Hopkins.

New Hamburg—Appel et Katzenmeir, magasin général, ont fait cession à Frédéric Goebel.

Morrison—R. B. Morrison, magasin général, a fait cession à W. H. Argles.

Prescott—W. H. Wood, bijoutier, a fait cession à James Clint.

London—Green & Cie, habillements en gros, a fait cession à C. B. Armstrong.

Petrolia—F. R. Webb, nouveautés, a fait cession à J. G. McIntosh.

Napanee—J. L. Loggie, ferblantier, a fait cession à O. T. Pruys.

Tweed—Robert Robinson, a fait cession à Rob. Gordon

Walkerton—Robert Beechey, forgeron, a fait cession à Robert Millions.

Bridgenorth—S. G. Podger, moulin, a fait cession à Wm. Carter.

Hamilton—Alice E. Douglas, épicerie, a fait cession à W. Anderson.

Hilton—Peter Brown, épicerie, a fait cession à P. J. Forter.

NOUVELLE-ECOSSE.

Ashdale—Herbert J. Mayard, a fait cession.

Gilander's Mountains—Archibald et Duncan Nicholson, ont fait cession.

Newport—Geo. F. Dodge, a fait cession.

Halifax—A. H. Flinn, épicer, cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Campbellton—James Alexander & Co, magasin-général, cession à F. H. Lingley.

Moncton—McLean & Forbes, épiciers, ont fait cession.

St Jean—F. E. Law & Co, commission ont fait cession.

Chatham—John Kenny, boulanger, cession.

St Jean, J. et A. McMillan, libraires, cession.

Montréal—James E. McDougall, courtier a fait cession de ses biens. Passif environ \$20,000.

M. S. M. Beaudouin, nouveautés, rue St Laurent, a remis ses affaires entre les mains de MM. Kent & Turcotte.

M. Edward Elliott, épicer, a fait cession, passif \$38,000. Assemblée des créanciers le 5 février.

H. Shapiro, nouveautés, a fait cession, passif \$1800. Assemblée des créanciers le 30 janvier.

Edmond Eaves (John London Eaves, faisant affaires sous le nom de) bijoutier en gros, a fait cession avec un passif de \$44,322.29.

J. J. Keating & Son, épiciers et bouchers, font faire un état de leurs affaires pour l'information de leurs créanciers.

J. E. Lewis et frères, plombiers, ont fait cession de leurs biens. Passif \$3,100, assemblée des créanciers le 6 février.

W. G. Proctor, épicer, a reçu une demande de cession et a produit un consentement à faire cession.

Une demande de cession a été signifiée à James Lee & Co, (L. H. Renould, o) importateurs d'épicerie.

Huntingdon—G. W. Cornwall & Co, orgues, etc., ont fait cession.

Valleyfield—A. et O. Proulx, nouveautés, etc., ont fait cession à Lamarche et Olivier.

Buckingham—Arthur Gibb, épicer, a reçu une demande de cession.

Huntingdon—Andrew Somerville, banquier, a fait cession.

Mill End—Chagnon & Cie, scierie et machines à planer etc, ont fait cession passif \$5,000. Assemblée le 31 janvier.

Québec—Neeley & Cie, boulangers ont reçu une demande de cession.

Rigaud—Adrien Bélanger, forgeron, etc., a fait cession; passif \$7,000. Assemblée le 5 février.

La Conception—Alphonse C. Leclerc, magasin général, a fait cession.

C. S. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

N° 1503 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité :—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 18 JAN. AU 25 JAN.		CLOTURE DU 25 JAN. 1894.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	221	220	222½	220	222	226
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	7	118		115	110	116	
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	550,000	50	6			121	119	125	120
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8				160		160
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10				239½		239½
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7	120		120	117	120	117
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7			162	155	165	155
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6			141	138	141	138
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7				125		
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank	1,200,000	250,000	60	6	104	103	104			
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7			135½	132	136½	135½
Banque Ville-Marie	479,500		100	6			100		100	
Banque d' Hochelaga	710,100	250,000	100	7			130	120	130	120
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,600,000		100		70½	70½	70½	70½	73½	73
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				7	6	7	6
do do Pref.	10,000,000		100				16	14	16	14
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	168	165	166	165	164½	162
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	135½	134½	135	134½	135½	135½
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8			144	143	145	144
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8	137				139	136½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	174	178	174	172½	174½	177½
Royal Electric	1,000,000		100	8					140	130
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				50		50	
do do pref.	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co.	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.	1,400,000		100				125			
Canada Paper Co.	500,000		100	6						
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000		25	7			140	128½	140	128½
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.	1,350,000		100		83½	80½	84	83½	83½	82½
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.	1,000,000		100	8			110	107½	110	107½
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100	6	53	51	60	54	55	52½
Merchant's Manufg Co.	1,000,000		100	8					130	
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8					105	107
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds				6						
Canada Central Bonds				5			120	110		
Champlain & St Lawrence Bonds				6			101	99½		
Pacific Land Grant Bonds				5				109		
Colored Cotton Mill Bonds	2,000,000			6			100	97		
Dominion Cotton Mills Bonds	1,500,000			6			105	102		

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, etc., etc.,

A très bas prix.

W. & F. P. CURRIE & CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment
de PortlandTêtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment RomainCiment Canadien,
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,
Terre à feu, Borax, P^{tr}âtre de Paris,
Blanc de Céruise, Glaces à l'porcelaine,
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,
Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de
Lin pure, sans mélange chimique.Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 25 JANVIER 1894.

Allumettes.	
Allumettes.	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louisville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 à 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2 " "	0 00 0 80
No 3 " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sp. rm.	0 00 0 11
Fourier.	0 16 0 19
trouées	0 00 0 21
couleur.	0 00 0 23
Chandeliers, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 90
Lessiv. concentré, com.	0 35 0 40
pur.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 00
James	2 40 0 00
Rising Sun large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 40 0 00
Sumbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2.	0 00 0 15
No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10
Câble coton à pce., lb.	0 18 0 22
Manilla, lb.	0 13 0 14
Sisal, lb.	0 09 à 0 10
Jute, lb.	0 08 à 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
" 40 "	0 60
" 48 "	0 70
" 60 "	0 85
" 72 "	1 00
" 100 "	1 25

Ficelles 6 fils, 30 "		Prix en gros	
" 40 "	0 75	" 40 "	0 01
" 48 "	1 20	" 61 "	1 40
" 61 "	1 60	" 72 "	2 10
" 100 "	2 10		
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80		
doz	1 10 1 20		
a tuyaux, gal.	0 00 0 90		
Parisien, doz.	0 70 0 75		
Royal polish, doz	0 00 1 25		
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70		
3	1 80 1 90		
Pipes, en boîtes.	0 60 0 90		
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00		
Planet, doz.	1 61 1 80		
Graine de lin, lb.	0 60 0 03		
moulue, lb.	0 00 0 04		
canari, lb.	0 05 0 05		
chanvre, lb.	0 00 0 05		
kapé, lb.	0 00 0 07		
canari paq., lb.	0 00 0 07		

Balais.	
Balais A à 4 cordes, (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3 "	2.90
M à 4 "	2.50
X à 3 "	2.30
C à 2 "	2.15
O à 3 "	1.90
P à 2 "	1.60
No 5 "	1.35
Petits balais, dust.	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur:	
Ex. Carpet, 4 cordes	3.45
No X Prior, 3 cordes	3.20
Louise, 3 cordes	3.20
Extra Daisy, 3 cordes	3.00
No. 0 Hurf, 4 cordes	2.90
No. 1 " 3	2.40
No. 2 " 2 cordes	2.10
No. 3 " 2 cordes	1.80
OK, 2 cordes	1.45

Cafés.	
Cafés verts.	
Moka	0 23 à 0 26
Java	0 22 0 25
Ceylan Plant	0 22 0 25

Prix en gros	
Rio	0 15 0 20
Maracaibo	0 21 0 22
Jamaïque	0 19 0 23
Chicorée	0 10 0 12

Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35 1/2c
Java Siftings	31 c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

Confitures et Gelées	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 11 "	" 0 11 1/2
do 28 "	" 0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

Gelées:	
Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lb.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 11 "	" 0 09 1/2
do 28 "	" 0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

Divers:	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

Conserves alimentaires.	
Légumes:	
Blé d'Inde	doz. 0 90 1 05
Yarmouth 2lbs	" 0 00 0 00
Winasor	" 0 85 0 95

Prix en gros	
Hoege	1 20 1 25
Haicots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
flns	boite 0 10 0 15
Pois très flns	boite 0 15 0 17
extra flns	" 0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 10
haricots verts	0 85 1 00
Champignons la boîte	0 16 0 30
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives	2 25 2 60

Poissons:	
Clams, 1 lb	doz. 1 40 1 50
Homards	" 1 02 1 60
Huil ros, 1 lb.	" 1 40 1 50
" 2 "	" 0 90 2 00
Maquereau	" 0 95 1 00
Sardines canad.	boite 0 00 0 05
4 ann.	" 0 10 0 09
4 frs.	" 0 18 0 11
4 frs.	" 0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	" 0 10 0 00
S union	doz. 1 30 1 40
Hareng mariné	0 00 0 00
Anchois	3 21 0 00

Fruits:	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 75 3 00
Blucts, 2 lbs	" 0 00 0 00
3 lbs.	" 0 00 1 00
Fraises	" 1 75 2 00
Pêches, 2 lbs	" 2 25 2 35
3 lbs.	" 3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	" 1 00 1 70
3 lbs.	" 2 50 2 90
Pommes, gal.	" 2 15 2 25
3 lbs	" 0 90 1 00
Prunes, 2 lbs.	" 1 50 2 00

Viandes:	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
2 lbs	" 0 00 2 65
14 lbs	" 0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	" 1 30 1 55
2 lbs	" 2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	" 0 00 2 30
Langue, 1 lb	" 0 00 3 25
2 lbs	" 0 00 7 00
Langue de bœuf, 1 lb.	" 5 50 5 75
2 lb.	" 7 00 7 25
English Brawn	" 0 00 2 25
Ho-nif émiot sec.	" 0 00 2 50
Pâtes de foie gras.	" 6 00 8 00

Chronique de Québec

Mercredi le 24 janvier 1894.

La ville fait sa toilette pour la grande semaine qui va commencer lundi prochain et qui sera le fruit abondant—espérons-le—et la récompense du travail accompli depuis quelques mois.

Le fait est qu'il s'est accompli beaucoup et de bonnes besognes dans ces derniers temps. Québec n'était pas accoutumé à cette activité et les résultats obtenus sont prodigieux.

C'est d'autant plus remarquable que, née de l'initiative privée, cette entreprise du carnaval a pris en peu de jours les proportions d'une affaire publique qui a passionné toutes les classes de la société et fait naître une émulation de bon aloi.

Voilà une preuve matérielle et tangible que les conditions économiques et commerciales de notre ville peuvent être aisément modifiées dans le sens d'un progrès réel et continu.

Les visiteurs, dans tous les cas, ne pourraient choisir une meilleure occasion pour explorer la capitale et se rendre compte des ressources multiples qu'elle offre à l'homme d'affaires.

Nous sommes prêts à les recevoir et l'hospitalité Québécoise ne démentira pas, cette fois encore, la renommée qui nous est faite. Seulement comme il est naturel, avec l'expérience et les leçons du dehors, les citoyens ont fait de telle sorte que cela paraisse et que les étrangers emportent en partant, le regret de ne pouvoir séjourner plus longtemps au milieu de nous.

Les travaux d'érection d'arcs de tri-

omphes, de palais de glace, de constructions de toutes sortes, glissoires, huttes, etc., se continuent sans relâche et emploient plusieurs centaines d'ouvriers. La physionomie de la ville est, de fait, absolument changée. Les diverses industries locales se donnent libre carrière; on en crée même de nouvelles pour l'occasion, et tout cela donne bon espoir que la recette correspondra aux efforts.

MARCHANDISES SÈCHES

Le détail en marchandises sèches a été beaucoup plus actif dans ce mois-ci qu'à la même époque les années dernières. Est-ce dû entièrement à l'approche du carnaval? Le carnaval doit sans nul doute beaucoup contribuer à cette amélioration des affaires, mais à part cela, il y a certainement progrès réel et continu dans le commerce de nouveautés à Québec. La civilisation a fait son œuvre à Québec et ses alentours comme ailleurs, nos cultivateurs, par exemple, achètent plus et mieux qu'ils ne le faisaient il y a quelques années, et quand il nous est donné de constater qu'il n'y a eu que trois faillites importantes dans la marchandise sèche en 1893, ce fait seul, je crois, justifie mon appréciation du progrès des affaires dans notre ville.

ÉPICERIES

Semaine très satisfaisante dans cette ligne. La collection seule continue à être mauvaise, et il est à déplorer qu'il n'y ait pas d'autres moyens de plaire à la pratique que de lui vendre les articles de première nécessité autrement qu'à crédit.

On ne paraît pas comprendre que l'épicier est tenu d'acheter les trois-quarts des articles qu'il nous vend, soit comptant ou

à trente jours. Il me semble qu'avec un grain de bonne volonté, l'acheteur trouverait le moyen de satisfaire aux justes demandes de son épicier, dût-il se priver un peu sur le rapport de la toilette.

Sucres: Jaune, 3/4 à 4/4c; Cut Leaf, 6 à 6 1/2c; Powdered, 5 1/2 à 6c; granulé, 4 1/2 à 5c; quart, 5 1/2c; ext. ground, 6 1/2 à 6 3/4c; boîtes, 6 1/2c.

Sucre d'Erable 8c la lb.
Sirops: Barbades, No 1, 31 à 33c; No 2 28 à 30c; tierce, 34 à 35c; quart, 35 à 36c.
Beurre: de 1er choix, 24 à 25c; marchand, 22c.

Fromage: 16 1/2 à 11 1/2c.
Œufs: frais, 20c.

Conserves: Saunon, Britis American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42; Homard, No 1, \$1.75 à \$1.89; do, No 2, \$1.25; blé-d'Inde, 90c à \$1.00; Pois, \$1.00 à \$1.10; Pêches, 3 lbs. \$2.95; do, 2 lbs. \$1.85.

Vermicelle: en boîte, 5 1/2 lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb. Quart 4 1/2c lb.
Riz \$3.50 à \$3.60; "Pot
Amandes: Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

Sel: En magasin, 40 à 55c; fin, 1 de sac 36 à 39c; gros sac, \$1.40 à \$1.50.

Raisins: Valence, 4 1/2 à 5c; "Crown Layers" frais, 7 à 7 1/2c; Currants, 5 1/2 à 6c.
Alcalis: Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 4 1/2; do satin, 7 1/2; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.
Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.00 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

Huile de charbon: 12 à 13c.
Tabac Canadien en feuilles, 11 à 15c.
Oignons: "Can. Red" \$2.50 à \$2.75. Spanish \$4.50; Egypte en sac 2 1/2 à 3c la lb.

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs...	doz. 0 00 1 35
Pl. ds de cochon, 1 lb	" 0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb	" 0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	" 0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton	doz. 0 00 2 40
" Cro se & Blackwell,	doz. 0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.	doz. 1 00 2 10
" Su. oik. 16 oz.	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	doz. 0 00 2 50
Dionne	doz. 0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop	3 50 3 75
" " chop	0 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 00 3 25
Catsup de tomates	3 0 3 25
" de champignons.	2 00 2 25
Sauce aux anchois	3 00 3 25
Sauce Chili	3 75 4 00
Chow-Chow	0 00 0 00
Empoits et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	47
Canada White Laundry lb.	47
Benson's No. 1 White la lb.	53
" " Blue 1 lb.	51
1st quality White Laundry la lb	51
Lily White Gloss en liv. es	7
Benson's en lbs, la lb.	73
" en 1 lb	73
St. Lawrence en lbs la lb	73
Brant ord tlic St'en en lbs la lb	73
Bergon en 1 lb, la lb	103
" en lbs la lb	113
Glucose en bte de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	7
Durham	7
Chall-ge	7
British America Corn St'ch la lb	73
Benson's No. 1	73
Epices.	
Poivre blanc, lb.	0 15 0 20
" noir, lb.	0 18 0 21
Cann. lb.	0 08 0 11
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb	0 08 0 10
Cassia en nattes	0 02 0 08

Prix en gros	
Glugembre Jam. moulu.	0 15 0 25
" racin s.	0 00 0 00
" Afrique moulu.	0 00 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 00
" non blanche.	0 00 0 00
Macis	0 62 0 70
Piment	0 10 0 10
Anis	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.	0 01 0 05
" Eleme.	0 00 0 00
" Lou-o Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.	0 00 2 10
" Bl ck Baskets.	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus-ter.	2 75 3 00
" Black Crown.	0 00 3 51
" Fine De-hes.	3 25 3 70
" Sulfana	0 5 0 07
" Corint'ne nouv.	0 03 0 04
Prunes Atlas	0 05 0 05
Amandes molles.	0 10 0 11
" molles.	0 11 0 12
Noisettes	0 08 0 09
Noix Marbot	0 10 0 12
" Grenoble.	0 11 0 13
" Brésil	0 00 0 00
Peanuts rôtis	0 08 0 09
Peccan	0 08 0 08
do polies.	0 08 0 09
Figues, lay-rs.	0 10 0 11
" en pailions.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.	0 05 0 06
" en pailions.	0 04 0 05
Pommes à chées	0 10 0 06
Pommes évaporées.	0 11 0 11
Fruits Verts.	
Citrons de Mes-ine, bte.	\$3 07 à \$3 50
Oranges, Jamaïque, bar.	0 01 à 0 01
" bte.	0 01 à 0 01
" do Floride	2 00 à 3 00
" " " "	0 00 à 0 00
" " " "	0 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 25 à 0 50
Bananes, le régime	2 00 à 2 50
Cocos, le cent	0 00 à 1 00
Oignons d'Espagne, bte.	0 75 à 0 90

Fruits de Californie.	
Poires, la boîte	0 00 à 0 00
Prunes, "	0 00 à 0 00
Pêches, "	0 00 à 0 00
Oranges, "	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart.	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre	0 10 0 00
" vert,	0 01 0 00
" Catawba,	0 00 0 10
" Delaware,	0 00 0 00
" Niagara,	0 10 0 00
" Californie,	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.	0 00 à 0 00
Pêches, "	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.	5 50 à 8 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne,	3 50 à 4 50
" Fameuses,	0 00 à 0 00
" St. Laurent,	0 00 à 0 00
" d'hiver,	5 00 à 6 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00
Blé blanc	0 00 0 00
Bé du printemps	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 72 0 73
" No 2 dur.	0 70 0 71
" No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 0 00
Avoine	0 37 0 39
Blé d'Inde, en douane.	0 01 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 60 0 62
Pois, No 1	0 82 0 83
Pois No 2, orlinaire.	0 65 0 65
" " " " " " " "	0 14 0 45
Sarra in. par 50 lbs	0 51 0 52
Sar-ge, par 56 lbs	0 56 0 57

FARINES	
Patente d'hiver.	3 71 3 90
Patente de printemps.	3 75 3 99
Patente Américaine.	5 00 5 25
Straight roller.	3 00 3 25
Extra	2 61 2 80
Superfine	2 50 2 60
F rte de boulanger, cité.	3 85 3 60
Porte du Manitoba.	3 45 3 55
EN SACS D'ONTARIO	
Medium	1 50 1 60
Superfine	1 20 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.	4 15 0 00
do " en sacs.	2 00 2 05
Farine d'avoine granulée, en barils.	4 25 0 00
do " en sacs.	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.	4 25 0 00
do " en sacs.	2 10 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.	15 00 15 50
de Manitoba	0 00 00 00
Grue	7 00 18 00
Moulée	20 00 21 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin affl.	0 47 0 50
" paille	0 42 0 45
" de lard, extra	0 90 0 00
" " No. 1.	0 81 0 00
" d'olive p. mach.	1 00 1 15
" à salade,	0 85 0 95
" d'olive à lampion	1 20 1 40
" de sperm-ceti	1 61 1 85
" de marsouin	0 50 0 60
" de pérole, par char.	0 00
" " " " " "	0 12
" " " " " "	0 12
" " " " " "	0 12
" Américaine, par char.	0 00
" " " " " "	0 17
" " " " " "	0 17
" " " " " "	0 17

Dindes : 10 à 11c la lb.
Oies : 7 à 8c la lb.
Perdrix : 55 à 60c le couple.
Lievres : 30c
Poulets : 9c à 10c la lb.
Lard frais : (au Lard) 7 1/2 la lb.
Jambon : 11 à 11 1/2c
 " sugared, 12 1/2c
Œufs frais : 30 à 40c.
 " chaumés : 18 à 20c.

FRUITS
Pommes : Greenings, Baldwin et Spys, \$4.00. Pommes ordinaire, \$2.50 à \$3.50.
Raisins : Valence, 4 1/2 à 5c; " Crown Layers" frais, 7 à 7 1/2c; Currants, 5 1/2 à 6c; Dattes, 6 1/2 à 7c; Cocos, \$5.00 le 100; Chataignes, 14c à 15c. Figues, 11 1/2 à 12c; Pruneaux, 9c; Noix du Brésil, 11c; Pean- nut, rôtis, 10c; Peacans, 14c; Avelines, 10 à 12c.
Citrons : \$5.00 à \$6.00.
Oranges : \$4.00 à \$4.25 pour 300; Valence par 420, \$4.0 à \$4.25.

GRAINS, FARINES ET PROVISIONS
 Semaine de peu d'importance à noter encore pour la semaine écoulée.
 L'activité va reprendre cependant dans quelques jours dans les farines et les pois- sons. Le marché aux grains est station- naire. Aucun changement dans les prix :
Farines : Superfine, \$2.75 à \$3.00; Fine, \$2.50 à \$2.60; Forte, \$3.75 à \$3.90; Extra, \$3.10 à \$3.25; Patente, \$3.75 à \$4.00; S. Roller, \$3.40 à \$3.50; S. Baker Manitoba, \$3.75 à \$4.00.
Grains : Avoine par 34lbs 30 à 40c; Orge 55c; Son 85c; Gruau \$4.25 à \$4.50; Fèves \$1.50 à \$1.60; Pois No. 1 80 à 85c; Pois No. 2, 72 à 75c; Blé d'Inde 60 à 62c 1/2; Foin par tonne \$10.00 à \$10.25 suivant la qualité.

Poissons : Morue verte No 1, \$4.75; Do No 2, \$4.00; Saumon No 1, \$15.00; Do No 2, \$14.00; Hareng, C. B., \$5.75; Do, Labrador, No. 1, \$6.00 à \$6.00; Do, do, No. 2, \$5.00 à \$5.50c; Truite, \$10.
Provisions : Lard Short Cut, \$19.00 à \$20.00; Saindoux en seaux, \$1.70 à \$1.75; Do en chaudière, 9 à 9 1/2c; Suif, 5 à 6c; Do en panne, 3 1/2 à 4c.
Huiles : Loup-marin " straw " 35; de morue 34 à 35c.; de marsouin 35 à 40c.

Depuis quelques jours, j'interroge les hommes d'affaires sur l'état actuel du commerce, et leur réponse, dans la majori- té des cas, est de nature à inspirer con- fiance.
 C. qui n'est pas assez généralement compris dans notre ville, c'est que notre marché est nécessairement restreint à cette saison de l'année, au commerce local. Pour ce qui concerne le détail, il est de toute évidence que le nombre considé- rable des marchands dans le même genre d'affaires, divisé la clientèle et diminue p-portionnellement la vente moyenne de chacun d'eux. Là où, autrefois, il n'y avait que deux ou trois bons magasins, il y en a aujourd'hui trente ou quarante, presque tous également bien assortis et se faisant une concurrence parfois et trop souvent excessive.
 Il suit de là que l'entretien et le personnel de la plupart de nos bonnes maisons occasionnent des frais considérables et peu en rapport avec les recettes courantes.
 Plus les choses iront ainsi, plus il deviendra difficile d'entrer dans la carrière du commerce.
 On annonce pour le printemps l'ouver- ture de plusieurs maisons nouvelles. Les

jeunes gens sont remplis d'un beau zèle, entreprenants, avides de laisser le service pour devenir patrons à leur tour. Mais ils ne sauraient être trop prudents, s'ils ne veulent éprouver le sort de plusieurs de leurs devanciers.
 Il est vrai qu'on ne profite guère de l'expérience des autres, mais il est tou- jours bon, avant de s'engager dans une grande entreprise dont dépend l'avenir d'un homme, d'une famille, de calculer ses forces et ses moyens, et surtout de ne pas croire que c'est arrivé parce qu'on sera parvenu à mettre son nom seul ou en société sur une large enseigne et à se pro- curer des marchandises sur signature de billets à quatre ou six mois.
 L'échéance des billets vient rapidement, plus vite, à coup sûr, que la fortune qui, elle, est le fruit du travail et d'une longue patience.
 L. D.

Nous accuson réception à la Chambre de Commerce Française de Montréal d'un joli petit livret illustré et de circu- laires relatifs à l'exposition de Lyon.
 Cette exposition doit ouvrir le 26 avril prochain; nous en parlerons dans le premier numéro de février, les docu- ments nous parvenant au moment où nous mettons sous presse.
 Bien que les agents n'aient pas encore tous fait leur rapport, la *Boulangerie Nationale* a déjà obtenu pour au-delà de \$18000 de souscriptions à ses actions.
 Ce résultat est d'autant plus remar- quable qu'en ce moment les élections municipales occupent l'attention de tous et regardent la marche ordinaire des affaires commerciales et indus- trielles.

PRIX COURANTS.—MONTRÉAL, 25 JANVIER 1894.

Prix en gros	
Huile coton (union)...	0 85 0 95
" olive, Barton & G qts.	0 00 7 50
" " pints	0 00 8 50
" " Possel qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 50
" " 4 doz. 1/2	0 00 3 75
" " Loubon, la caisse 2d.	0 70 0 75
" " Plagniol c.	6 00 9 50

Gratisses à lubrifier.

Graisse tins 3 lbs.	0 00 0 09
" " 5 lbs.	0 00 0 19
" " 10 lbs.	0 00 0 19
" à roues imp' doz	0 00 0 60
" Diamond doz	0 00 0 75
" Fraser doz	0 00 1 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Hennessey * caisse	12 00 à 12 50
" " V O	16 00 0 10
" " gallon	6 75 0 10
Martel * caisse	12 25 0 00
Jules Ritzart caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet & Brisset caisse.	10 75 0 00
Quantin & Co., caisse	0 00 8 10
" " gallon.	3 90 4 70
Commandant & Co. rés. 1828	0 00 23 00
Doctor's Special	0 00 11 00
Jockey Club *** caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
P. Richard carte blanche	12 qts 8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or	12 qts 12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Derby, cais. e.	7 00 0 00
B. Liet & Fils *** caisse.	10 50 0 00
" " *** gall.	3 60 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	9 50 0 00
" " gall.	4 00 4 25
Renault & Cie caisse	15 00 0 00
" " gal l	3 95 4 15

Prix en gros.	
Quantin & Co, gall	3 95 4 15
Barnett & Flis. * caisse	9 25 10 00
" " V S O	14 00 15 00
" " V S O P	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 00 à 6 00
Hurara (Martinique) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. James, caisse	12 qts 0 00 13 75
" " 12 out. 0 0	11 50
" " 24 pts	0 00 11 00
" " 48 pts	0 00 16 50
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00

Gins

Caisse verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50 c et plus	4 85 9 75
Méeus	5 50 0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 00
" " gallon	2 90 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Blankenhuyin & Nolet, "Key" gin, caisse.	5 00 9 75
" " Pon es.	0 00 2 75
A. C. A. Nolet	5 00 5 25
" " gal	2 70 2 75
Vaughan, Jones D.G. cais. e. pts.	7 50
" " q s.	8 50
Nicholson, Old Tom	pts. 7 25
" " pts.	8 25
Sir Rob. Burnett	pts. 7 50
" " qts.	8 50

Whiskys Importés.

Clymore Scotch, caisse	0 00 8 75
" " gallon	0 00 4 25
Killy " caisse	0 00 9 75
Aberdeen " " 0 00 10 00	
Bushmill " " 0 10 9 50	
H. Fairman & Co. " " 7 25 8 25	
" " gallon 3 75 3 85	
Royal Eagle " caisse 9 00 9 25	
" " " 9 50 10 00	
Sheriff's " gallon 3 90 4 00	

Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50
" " Islay " " 8 00 8 25	
" " Brand " " 8 50 8 85	
Glontalloch " " gallon 3 40 3 55	
Glenlivet " cais. e.	8 75 9 00
" " " 9 75 10 00	
" " old gall.	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " qts.	8 00 9 00
Bushmills Irish, caisse	10 00 10 50
J Jameson & Sons " Ir.	9 50 0 00
" " " 10 25 10 00	
" " " 11 25 11 50	
" " " 9 25 10 00	
Geo Rao & Co " " 9 50 10 25	
" " " 9 00 10 00	
Banagher " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co " c'se	7 50 7 50
Watson old Irish, caisse q's	7 00 8 00
" " pts	8 00 9 00

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 O. P.	1 90 2 00
Rye " " 1 85 2 00	
Toidy " " 1 85 2 00	
Malt " " 1 90 2 00	
Vieux Rye, 4 ans.	2 50 0 00
" " 5 ans.	2 25 0 00
" " 6 ans.	2 35 0 00
" " 7 ans.	2 55 0 00

Apéitifs.

Corby I. X. C.	8 25 0 00
" " X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1886 qts.	7 25 0 00
" " 1886 flasks.	7 75 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25 0 00
Cub " 1886 qt.	8 75 0 00
" " 1886 flasks.	9 25 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75 0 00

Liqueurs Cusenier.

Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	10 50 13 00
Curacao	00 00 10 50
Prunelle	00 00 13 00
Kummel	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 11 25
Absinthe, cais. e.	00 00 13 00
Cherry Brand, cais. e.	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka, Genievre, etc., cais. e.	00 00 10 50
Absinthe super. cais. e.	00 00 10 50
Vermouth, cais. e.	6 00 6 25
Kirsch de com. cais. e.	9 50 10 00
Kirsch fin	10 50 11 00

Liqueurs Saintoin Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert.	14 00 0 00
Marasquin de Zara.	13 50 0 00

Liqueurs Marspoll & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
L'Ippeurment	14 00 0 00
Kirsch vieux	12 50 0 00
Marc vieux	12 50 0 00

Chartreuses.

12 lit. 24 1/2 lit.	
Du Couvent de la G'de	
Chartreuse Jaune, sc.	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu jaune	00 00 15 50
La Chauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte cais. e.	20 00 21 00

Liqueurs Rouvière Fils.

12 b l. 24 1/2 btl.	
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis,	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine	15 50 0 00
Guignolet	10 50 0 00
Dijonnaise jaune	16 00 17 00
Sirop de la Ramboise	8 00 0 00
Sirop de Gros Ille.	8 00 0 00
Sirop d'Orgat	8 00 8 00

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE.		Clôture.	Clôture précédente.
	Plus haut.	Plus bas.		
BLÉ—				
Comptant.				
Janvier	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Mai	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Juillet	66 1/2	64 1/2	65	65 1/2
MAÏS—				
Comptant.				
Janvier	35 1/2	31 1/2	34 1/2	34 1/2
Mai	38 1/2	37 1/2	38 1/2	37 1/2
Juillet	39 1/2	38 1/2	39 1/2	38 1/2
AVOÏNA—				
Comptant.				
Janvier	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Mai	3 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Juillet	28 1/2	22 1/2	28 1/2	28 1/2
LARD—				
Comptant.				
Janvier	13 20	13 20	13 20	13 05
Mars				
Mai	13 35	13 02	13 27	13 20
SAINDOUX—				
Comptant.				
Janvier	7 80	7 77	7 80	7 82
Février				
Mai	7 67	7 57	7 65	7 62
FLANCS—				
Comptant.				
Janvier	6 47	6 37	6 65	6 50
Février				
Mai	6 65	6 57	6 70	6 65

Le contrat pour la construction à Cornwall, de la nouvelle église Catholique dédiée à St-Columban à été accordé à MM. Boileau et Frères, les constructeurs bien connus de l'He Bizard. Le prix du contrat est de \$47,500. Les plans et spécifications ont été établis par MM. Tangway et Vallée, architectes à Québec.

M A I R I E !

Comité Central

M. J. O. VILLENEUVE

Est ouvert tous les jours de 8 hrs a.m. à 6 hrs p.m., au No

1597 Rue Notre - Dame

Téléphone.

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE GEORGES LABELLE,

1471 rue Notre-Dame, Montreal.

Les soussignés vendront par encan au magasin, No. 1471 rue Notre-Dame, Montréal.

Mardi, 30 Janvier 1894, à 11 hrs a.m.,

l'actif de la faillite, comme suit :

Fonds de commerce de marchandises sèches \$6905.48

Fixtures 166.00

Dettes de livres, d'après liste \$7 71 08

1130.54

Le magasin sera ouvert le 29 courant. KENT & TURCOTTE, 7 Place d'Armes, Montréal. MARCHOTTE & FRERE, Encanteurs.

MM. Hudon, Hébert & Cie informent leurs clients que leurs magasins seront fermés le 31 Janvier courant, pour faire l'inventaire annuel.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Molasses. Prix en gros

Barbades tonne gal.	0 00	0 31
" tierce	0 37	0 01
" quart	0 00	0 37
Antigon	0 00	0 00
Trinidad	0 29	0 30
St Kitts	0 00	0 00

Moutardes.

Moutarde Keens, 1 lb.	0 43	0 41
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lb.	0 72	0 75
" Coleman 1 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 41
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham jars.	0 00	0 65
" Poney.	0 70	0 75
" Imperial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, b.	0 11	0 01
Vermicelle	0 11	0 00
Ma aroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 11	0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 25
" " 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz	1 90	0 45
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Boiled oats, 1 sac.	2 20	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 41
Pois fondus qrt, 186 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00	0 31
Farine préparée, XXX, 6 lb.	2 40	2 40
" " 3 "	1 25	1 25
" " superb 6 "	2 20	2 20
" " 3 "	1 15	1 15
" " Crescent, 6 "	2 01	2 01
" " 3 "	1 05	1 05
Farine d'orge, doz	2 00	2 00
" de seigle, doz	3 40	3 40
" de Gluten lot, doz.	0 12	0 12
Bi cuits gluten lb.	0 12	0 12

Poudre à boulanger, Cook's Friend
Paquets en papier

No. 1 — 4 doz. à la cul so.	2 40
" 2 — 6 "	0 80
" 3 — 4 "	0 45
" 10 — 1 "	2 10
" 12 — 1 "	0 0

Poissons. Prix en gros

Harongs Shore 1 brl.	3 50	1 00
" " Labrador brl.	0 00	0 01
" " " brl.	5 00	5 25
" " " b.	2 75	3 00
Harongs Cap Breton brl.	0 00	5 00
" " " brl.	0 00	2 75
Morue sèche scwt.	5 25	5 50
" No 1 en quart lb.	0 23	0 02
" No 1 large quart qt.	0 03	0 00
" No 1 Draft lb.	0 00	0 31
Morue de-ossée lb.	0 00	0 04
Poisson blanc lac Sup. brl.	0 00	0 00
Traite des la * qt.	4 50	0 00
Saumon Labrador brl.	14 00	0 00
Saumon do brl.	0 09	6 50
Maquereau No 1 brl.	0 00	0 00
" No 2 brl.	0 00	0 00
" No 3 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A brl.	6 50	6 75
do do brl.	12 00	12 25
Anguille lb.	0 00	0 0

Produits de la ferme.
(Prix payés par les époteurs.)

Beurre.

Bourrières la lb.	0 23	0 26
Townships " "	0 22	0 3
" 2do q al. " "	0 20	0 21
De l'ouest " "	0 20	0 22
Roul aux " "	0 00	0 21

Fromage.

De l'Ouest, coloré la lb.	0 11	0 12
" blanc " "	0 11	0 12
De Québec, coloré " "	0 11	0 11
" blanc " "	0 11	0 11
Petites meules " "	0 12	0 12

Œufs.

Mirés à a caisse	0 00	0 00
Non mirés à la caisse	0 00	0 00
Chauves d'Ontario, la case	0 14	0 15
do de Québec	0 15	0 16
Œufs frais	0 25	0 40
" d'automne	0 20	0 00

Sirope et sucre d'érable.

Sirope d'era le en qrts la lb.	0 04	0 05
" en canistre.	0 70	0 8
Sucre la lb.	0 07	0 08

Miel et cire.

Miel coulé la lb.	0 06	0 07
Miel en gâteaux " "	0 18	0 14
Cire vierge " "	0 25	0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs.	3 85	3 90	3 95	4 00
5 9	3 80	3 85	3 90	3 95
10 24	3 75	3 81	3 85	3 90
25 et plus.	3 70	3 75	3 80	3 85
B 1 à 4 sacs.	3 61	3 65	3 70	3 75
5 9	3 55	3 60	3 65	3 70
10 24	3 50	3 55	3 60	3 60
25 et plus.	3 45	3 50	3 55	3 60

English style.

En sacs de 250 lbs.

Prix en gros	
1 à 4 sacs	3 4
5 9	3 35
10 24	3 3
25 et plus	3 25

Salaisons, Saïndoux etc.

Lard Canada Short Cut Mess

le quart	\$18 00
le quart	9 25
Short Cut Cle r	
le qt.	17 00 18 00
le "	8 75 9 00

Saïndoux.

Pur de panne en saux	\$2 30
Canistres de 1 lbs	11c
" " 5 "	11c
" " 3 "	11c
Composé, Anchor on saux	1 55
Canistre de 10 lbs.	8c
" " 5 "	8c
" " 3 "	8c
Jambons, la lb.	12 13 c

Saïndoux

Standard, on saux	1 90
Globe,	1 60

Divers:

Lard fumé, la lb	0 12	0 13
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00	22 00

Sel. Prix en gros

Sel fin, quart, 3 lbs	\$2 50	à \$1 00
" " 5 lbs	2 75	2 80
" " 7 lbs	2 40	2 00
Sel gros livré, sac	0 00	0 50

Sirops.

Sirope américain gal.	0 19	0 24
Amber " "	0 30	0 00
Extra V. B. " "	0 35	0 38
Sirope canadien tins 2 lbs.	0 00	0 08
" " 8 lbs	0 00	0 31

Sucres.

Jaunes raffinés	0 31	0 04
Boncauts et quarts.		
Extra ground.	qts	0 06 0 00
" " bte	0 06	0 00
" " qts	0 15	0 00
" " bte	0 06	0 00
" " qts	0 05	0 00
" " bte	0 06	0 00
" " qts	0 15	0 00
Powdered.	qts	0 15 0 00
" " bte	0 16	0 00
Extra granulé.	qts	0 40 0 00
" " bte	0 04	0 00

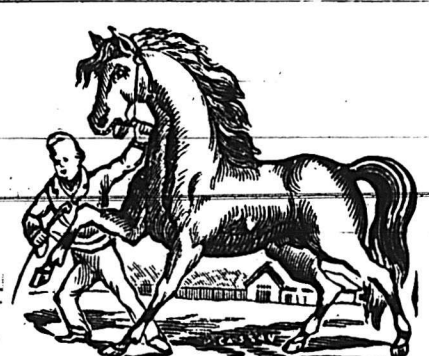
Tabacs.

Navy	3s, 4s et 12s	la lb.	48
So ace	7-	et 12s	48
Butt's No 1	12s	" "	48
British consols	4s	" "	49
Laurel	3s	" "	51
Briar	7s	" "	51
Hon-y suckle	7s	" "	51
Nap-leon	8s	" "	51
Victoria	1:s	" "	46
Index	7s	" "	46

Thés.

Japon commu à bon	0 14	0 22
" bon à choix	0 18	0 10
Nazasaki commu à bon	0 15	0 18
" ongon	0 15	0 51
Oolong, bon à fin	0 41	1 50
" Formosa	0 00	0 10
Y. Hyson commu à bon	0 14	0 20
" oyen à choix	0 25	0 34
" choix extra	0 60	0 65
Poud. à ca. on com. à bon	0 15	0 31
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 7	0 65
Impérial, moyen à bou	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général.
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. — MONTREAL



G. G. GAUCHER
Farines, Provisions, Produits de la ferme
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et vaches à corne.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL

Quartier Est
COMITÉ CENTRAL
DE
C. BEAUSOLEIL

COIN DES RUES
Notre-Dame et Bonsecours
Les électeurs de ce quartier sont cordialement
invités aux salles du comité ouvertes maintenant
jour et nuit.
M. BEAUSOLEIL et plusieurs de ses amis
adresseront la parole.
**Tous les Électeurs sont
cordialement invités**
Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

VOTEZ POUR
M. GEO. W. PARENT
SIEGE No 1.
QUARTIER CENTRE
COMITÉ GENERAL:
No 46 Rue St-Jacques
OUVERT TOUTS LES SOIRS.
TOUS LES AMIS SONT INVITÉS.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée
Marchands de METAUX et Fabri-
cants de TUY UX en
PLOMB
Cordes en plomb comprimé PLOMB DE CHASSE.
Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'en-
v loppe de s FILS ELECTRIQUES avec du Blanc
de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOU-
LINS, GODENDARDS et autres scies.
Bureaux: 144 RUE WILLIAM
Usines: coin des rues William et Daiboude
MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 25 JANVIER 1894

Suif.

Suif raffiné, la livre	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut	0 03 à 0 04

Vinaigres.

Prix en gros	
Vinaigre Bordeaux	0 62 1/2 à 0 65
M. Lefebvre & Cie, en c. uche	1 50 0 00
Malt, gallon	0 55 0 00
La Bruyère	1 60 0 00

Eau de Javelle.

Eau de Javelle	Doz. Gros.
de F. Cormond	0 70 7 50

Vins.

Non Mousseux:

Bordeaux ord., caisse	3 60	3 50
" " gallon	1 10	1 25
Bordeaux Médoc, caisse	5 65	6 65
" " St Julien	6 65	7 65
" " Châteaux	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	12 00
" " gallon	00 00	00 00
Sicile, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
" " gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	6 40	15 00
" " gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	00 00	00 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50

Champagnes.

J. Mumm, caisse	32 00	28 40
G. H. Mumm, caisse	31 00	33 00
Arthur Roederer, caisse	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00	33 00
Pommery, caisse	31 00	33 00
Fréminet, caisse	26 00	27 00
Morizet, caisse	25 00	27 00
Louis Roederer, caisse	29 00	31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00	30 00
Perrier Jouet, caisse	31 00	33 00

Prix en gros

E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00	15 25
Vin des rinces, caisse	24 00	25 00
Vin d'été, caisse	18 00	19 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	00 00	00 00
Hock Mousseux, caisse	01 00	01 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c	14 00	15 00

Blères.

Ales:

Ind Coope & Co., caisse	qts 2 10	0 00
" " pts	1 45	0 00
Bass's (Bull dog), "	qts 2 15	2 50
" " pts	1 60	1 65
Domestique, "	qts 0 85	1 25

Porter:

Domestique, "	pts 0 60	0 75
Guinness & Sons, "	qts 2 40	2 45
" " pts	1 58	1 62 1/2
Domestique, "	qts 1 15	0 00
" " pts	0 70	0 60

Chocolats.

Menier.

Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamois	" 0 43	0 48
" Rose	" 0 50	0 56
" Bleu	" 0 58	0 66
" Vert	" 0 50	0 56
" Lil s.	" 0 58	0 66
" Bronze	" 0 65	0 74
" Blanc glacé	" 0 73	0 83
" Premium	" 0 38	0 42

Par caisse Par boîte de 120 lbs. de 12 lbs.

Saintoin Frères.

Prix en gros

De Santé par boîte de 10 lbs, lb.	\$ 29
Bonbons	0 45

Drogues et Produits Chimiques

Acide tartrique	la lb.	0 40	0 45
" carbollique	"	0 40	0 45
" oxalique	"	0 08	0 12
" citrique	"	0 60	0 65
Alun	lb.	0 02 1/2	0 24
Aloes du Cap	"	0 13	0 15
Borax raffiné	"	0 19	0 12
Bleu (carre)	"	0 12	0 16
Bromure de Potass.	"	0 38	0 42
Bicarbonate de Soude	"	0 00	2 50
Bichrom. de Potasse	"	0 10	0 12
Perle, c. boîte	"	5 40	0 00
Camphre anglais	lb.	0 85	0 95
Camphre américain	"	0 00	0 75
Chlor. de Potasse	"	0 00	0 40
Chlorure de chaux	"	0 02 1/2	0 03
Crème de tartre	"	0 25	0 30
Cendres de soude	"	0 14	0 02
Couperose, 100 lbs.	"	0 80	1 00
Garance	lb.	0 00	0 00
Glycérine	lb.	0 17	0 21
Gomme arabique	lb.	0 50	1 25
Gomme pinette	lb.	0 25	0 40
Indigo Madras	lb.	0 70	0 80
Indigo Bengali	lb.	1 50	1 75
Soda av r par 100 lbs.	"	0 90	1 00
Soda à rate par baril	"	0 00	2 50
Soufre poudre	"	2 50	3 00
Soufre batons	"	2 50	3 00
Soda caustique 60°	100 lbs	2 50	2 75
Soda caustique 70°	100 lbs	2 75	3 00
Sels de psom	"	1 75	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90	0 95
Extrait de Campêche	lb.	0 10	0 11
Extrait de enjaquets	lb.	0 12	0 14
Sulfate de morphine	lb.	1 90	2 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 00	0 10
Strychnine	oz.	0 90	1 00
Sucre	la tonne	70 00	75 00
Opium	lb.	4 00	4 25
Phosphore	lb.	0 00	0 75
Iodure de potasse	lb.	3 75	4 00
Quinine	oz.	0 40	0 45
Sulfé re	lb.	0 07	0 08
Ver de Paris	"	0 00	0 00
Vitriol	"	0 05	0 08

Produits Pharmaceutiques.

Prix en gros

Huile de ricin (castor), la lb	0 10 à 0 11
" " 1 oz. p. doz	0 35
" " 2 " "	0 50
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " 4 " "	0 90
" " 6 " "	1 00
" de foie de morue, dem ards	
" par doz	1 50
" " "	1 20 à 1 50

Wyeth's

demiards par doz	6 50
" par gal.	1 20 à 1 50
Trézor des nourrices, par doz	1 45
Sirap Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters	" 7 00
Udway Ready Relief	" 1 75
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" " Hoyt's	1 85 0 00

Eau de Floride, Murray & Lanman

Essences	50c, \$1	1 50 1 75
café	\$2,	3 50 6 75

Spécialités de L. Robitaille, Joliette.

Doz. Gros.

Elixir Résineux Pectoral	\$1 75	\$18 00
Restaurateur de l'obson	3 50	38 00
Utile, antibili. du Dr Ney	1 00	15 00
Spéc. asthmat. gr.	6 25	6 00
" petite	3 25	33 00
Anticholé, au Dr Ney	3 50	40 00
Salsepareille grande	7 00	90 00
" petite	3 75	40 00
Onguent anti-émor.	1 75	18 00
" antidart.	1 75	18 00
Onguent magique gr.	1 75	18 00
" magique pet.	1 00	10 00
Pommade c. les cors	1 75	18 00
Baume catarrhal gr.	7 00	7 00
" petite	3 50	36 00
Tue-douleur dentaire	1 75	18 00
oudre dépurative, Vink	1 75	18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00	6 00
Vermifuge	1 00	12 00

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSE & CIE

(Successors of Gauher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spéc. alité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterue et Cl-rets.

The Consolidated **PLATE GLASS** Company (Limited)

165, 167 RUE DES COMMISSAIRES

338 Rue St Paul.

L. I. BOIVIN, Gerant.

QUARTIER EST Quartier St. Laurent

CANDIDAT

ECHEVIN E. JAMES

Les électeurs de ce quartier sont cordialement invités à se rendre aux comités suivants ouverts jour et soir:

Comité Central, 98 BLEURY,

AUTRES COMITÉS:

244 St Laurent, 84 Prince Arthur

Tél. du Comité Central; 2138

COMITÉ DE

L'Échevin J. PERREAULT

1545 rue Notre-Dame

Quartier Centre

COMITÉ CENTRAL

— DE —

L'Échevin RAINVILLE

No 69 Rue St-Jacques

Ouvert toute la Journée

Tous les jours, de 4 à 6 p.m., réunion générale des amis du candidat.

SEMENCES!

WILLIAM EWING & CO.,

MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill, MONTREAL.

Offrent un assortiment complet de semences pour le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs. Demandez les prix pour semences de Trèfle et de Mil et pour le Blé d'Inde d'Ensilage. Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustré.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 25 JANVIER 1891.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsam.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Pari-ien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire.	1 50
Essence d'épinette.	0 80

Spécialité du Dr. J. G. Laviolette

Doz. Gros.	
Sirup de Térébenthine.	2 00 21 00
Petits flacons.	4 00 12 00
Grands flacons.	5 p. c., 30 jours.

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirup de merisier compos.	\$1 50 0 00
---------------------------	-------------

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1	18 lbs en moy	0 20 0 22
"	" 25 " et au-des.	0 19 0 20
"	" léger.	0 17 0 18
"	No 2	0 16 0 16 1/2
"	18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar		0 16 0 00
Slaughter sans	No 1 steers	0 20 0 22
"	" p. or	1 0 1 1 1/2
"	No 2	0 17 0 18
"	sans acide.	0 00 0 18
"	union crop	No 1 0 27 0 00
"	"	No 2 0 21 0 00

Prix en gros		
Harnais finis à la main	p. lb. 0 25 0 26	
"	No. 2	0 23 0 24
"	finis à la roue	p. lb. 0 22 0 24
"	No. 2	0 21 0 23
"	taureau	p. lb. 0 19 0 21
Vache ciree mince.	p. lb. 0 25 0 26	
"	forte	No. 1 p. lb. 0 21 0 23
Vache grain, pesante	p. lb. 0 23 0 25	
"	Hm. M. Lin	p. 0 10 1/2 0 11 1/2
"	éco saise	p. lb. 0 21 0 23
Taure française	p. pied. 0 10 0 85	
"	anglaise	0 00 0 70
"	canadienne.	0 51 0 60
Veau can.	25 à 30 lbs p. lb. 0 60 0 70	
"	36 à 45 " p. lb. 0 57 1/2 0 62 1/2	
"	45 et plus " p. lb. 0 55 1/2 0 57 1/2	
Vachefendue moy.	Ont. p. lb. 0 15 0 17	
"	forte de Q.	p. lb. 0 14 1/2 0 16
"	mince.	p. lb. 0 17 0 17
Vache vernie	le pied. 0 00 0 00	
"	d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	" 0 01 0 16	
Mouton mince	la doz 5 00 9 00	
"	epis	p. lb. 0 49 0 45
Dongola gla. é. ord.	le pi. d. 0 11 0 20	
Kid Chevrete	" 0 20 0 38	
Chevre des Indes glacée	" 0 15 0 00	
Kangourou	" 0 38 0 45	
Dongola dull	" 0 11 0 20	
Buff d'Ontario	H. 0 13 HM. 0 12	
"	M. 0 12 L. 0 11	
Buff d'Ontario No 2	" 0 00 0 09 1/2	
Buff de Québec	H. 0 11 1/2 HM. 0 11	
"	M. 0 10 1/2 L. 0 09 1/2	
Buff de Québec No 2.	" 0 00 0 09	
Glove Grain Ontario.	" 0 00 0 11	
"	Québec	0 00 0 10
Pebble	" Ontario.	0 10 1/2 0 11
"	Québec.	0 0 1/2 0 10
Cuir à bourrue	No 1. 0 22 No 2 0 20	

Cuir à Reliure.

Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00
"	petit " 18 00 22 00
"	persian " 12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
"	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau	la pièce. 18 00
"	imitation le pied 0 30
"	" seal " 0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Peaux.. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$1 00
do	do No. 2 3 00
do	do No. 3 2 00
Veaux, la livre	0 07
Agneaux, la pièce	0 75 à 0 80
Moutons, laine.	0 90 à 1 05
Moutons, tondus	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de	nl s pour les peaux assorties et inspectées.
Peaux de l'Ouest	No. 1 4 50
do do do	No. 2 3 50

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 19
Arrachée, non assort.	" 0 19 à 0 21

Chaussures.

Hommes.		Garçons.		Enfants.	
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75		
Cobourgs	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75		
Split Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75		
Kip	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95		
Buff	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90		
Veau	1 05 3 85				
Buff Congress	1 20 1 70				
Veau	2 10 3 40				
Spit boots	1 40 2 15	1 25 0 60			
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50		
Veau	2 75 3 90				
Bottes en feutre.	1 50 2 00				
"	1 70 2 50				
Wigwams	0 65 0 90				
Mocassins	1 50 2 15				

A CHEVILLE.

Femmes.		Filles.		Enfants.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70	\$0 55 à 0 70	\$0 40 à 0 50		
Split Balmorals	0 75 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60		
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75		
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70		
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65		
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65		

A COUTURE.

Pebbles Boutonnées	1 05 1 30	0 95 1 05	0 65 0 80
Buff lustré	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble	1 10 1 50	0 85 1 00	0 65 0 80
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chèvre	1 50 1 99	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poli	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Cheveau français	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
"	canadien	1 40 2 75	1 20 0 00 1 10 0 00

BLACKSTONE :- CIGAR :- FACTORY
VILLENEUVE & CO.

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

ABERDEEN, :- PAUL JONES, :- MELROSE,
BLACKSTONE, :- LITTLE BUCK.

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

Sirup de Terebenthine

DU
DR LAVIOLETTE

En vente chez tous les épiciers de gros.
Propriétaire; J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul.
Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.

L. J. HERARD

— MARCHAND DE —

Ferronnerie, Outils, Quincailleries,
Ustensiles de Cuisine, etc.

No. 26 rue St-Laurent.

Téléphone Bell, 6864. . . . MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERRBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS.

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

— EN GROS —

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Rvds Pères Trappistes d'Okla, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagnot de Marseille, Sardines, Pâte, Chocolat de Trébucien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr

LETOURNEUX, FILS & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A l'enseigne de l'Enclume.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 25 JANVIER 1894.

Prix en gros
Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.

Fers à cheval :
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00
do par 25 barils.. 3 50 0 00
En acier..... 0 00 0 00
Fers à repasser : par lb 0 03 0 03 1/2
Fiches : Coupées, toutes dimensions.. par 100 lbs 3 15 3 75
Pressées, do... Esc. 2 1/2 p.c. 3 90 0 00
" 7-16..... 3 90 0 00
" 4-25..... 4 25 0 00
" 5-16..... 4 50 0 00
" 1..... 4 75 0 00

Fil de fer :
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c..... 2 60 0 00
Galvanisé..... 3 35 0 00
Huilé et brûlé..... 2 70 0 00
Esc. 20 p.c.
Brûlé pour tuyau, la lb. 0 06 0 07
Harbélé pour clôtures... 0 04 0 00

Fil de laiton, à collets par lb 0 35 0 40
Fontes Mallables " 0 09 0 10
En lumes..... 0 10 0 11

Charnières :
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2

CLOCS, ETC.

Clous coupés à chaud :
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$2 25
5 pcs..... 2 30
4 à 4 1/2..... 2 35
3 1/2 à 4..... 2 40
3 pcs..... 2 45
2 1/2 à 2 1/2..... 2 50
2 à 2 1/2..... 2 65
1 1/2 à 1 1/2..... 2 75
1 1/2 pouce..... 3 25

Clous coupés à froid :
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs 2 75
1 1/2 pouce..... 3 15

Clous à finir par 100 lbs :
1 pouce..... 4 50
1 1/2 "..... 4 00
1 1/2 à 1 1/2..... 3 60
2 ct 2 1/2..... 3 40
2 1/2 à 2 1/2..... 3 25
3 à 6..... 3 10

Clous à quarts par 100 lbs
1/2 pouce..... 4 00
1..... 3 75
1 1/2..... 3 75

Prix en gros

Clous à tuer par 100 lbs :
1 pouce..... 4 75
1 1/2 "..... 4 25
1 1/2 à 1 1/2..... 3 00
2 à 2 1/2..... 3 40
2 1/2 à 2 1/2..... 3 25
3 à 6..... 3 10

Clous d'acier..... 10c en sus
Clous galvanisés, par 100 lbs \$9 25
Clous à ardoise..... 4 50
Clous à cheval No 7..... 2 16
" 8..... 2 07
" 9 et 10..... 1 98

Limes, râpes et tiers points :
1ere qualité, escompte... 50 \$0 00
2me qualité, "..... 60 0 00
3me "..... 60 0 00
Mèches de tarière, esc..... 60 0 00
Tarrières e compte 40 0 00
Vts, à bois, escompte..... 77 1/2 0 00
Boulons à voiture, esc..... 70 0 00
Boulons à bandage..... 60 0 00
Boulons à lisses..... 70 0 00

Métaux.

Cuivre.
Lingots..... par lb \$ c. 8 c.
0 12 0 13
En feuille..... 0 25 0 26

Etain.
Lingots..... 0 23 0 21
Barres..... 0 24 0 25

Plomb.
Saumons..... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2
Barres..... 0 04 1/2 0 05
Feuilles..... 0 05 0 05 1/2
De chisse..... 0 06 0 00
Tuyau..... par 100 lbs 5 25 5 50

Zinc.
Lingots, Spelter, par lb 0 05 1/2 0 06
Feuilles, No. 8..... 0 05 1/2 0 06

Acier.
A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25
A lisse..... 2 25 2 50
Américain..... 2 50 6 00
A bandage..... 2 50 2 75
A pince..... 3 25 3 50
Fondu..... par lb 0 12 0 13
Poule, ordinaire..... 0 00 0 07
De mécanicien..... 0 00 0 04

Fontes.
Siemens..... par tonne 18 50 19 00
Coltness..... 20 00 20 50
Calder..... 19 00 19 50
Langloan..... 19 50 20 00
Summerlee..... 19 50 20 00
Gart-herrie..... 00 00 19 00

Prix en gros

Glengarnock..... 0 00 00 00
Carnbroo..... 18 50 19 00
Eglinton..... 18 75 19 25
" hotts..... 00 00 00 00
Canadienne..... 17 50 18 00

Fer en barres.
Canadien..... par 100 lbs 1 85 1 90
Anglais..... 2 25 2 30
Ailline..... 2 35 2 65
De Suede..... 3 75 4 00
De Norvege..... 3 75 4 00
Lowmoor..... 6 50 0 00
" en verge..... 0 09 0 10

Feuillard.
A cereter..... par 100 lbs 2 40 2 60
Double..... 2 40 2 60

Tôles.
Noir, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 2 50 2 60
" 22 à 24, "..... 2 30 2 40
" 26 par 100 lbs 2 40 2 50
" 28 par 100 lbs 2 50 2 60
Galvanisée Morewood..... 0 06 1/2 0 06 3/4
Queen's head..... 0 05 0 05 1/2
Etamée, No. 21, 72x30..... 0 07 1/2
" No. 16..... 0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08
Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb 0 11
Canada, par botte..... 2 45 à 0 00

Fer blanc.
Coke I C par botte..... 3 35
Charbon de bois I C par botte..... 3 75
" I X..... 4 75
Pour chaq. X additionnel extra 1 00
Charbon de bois D C..... 1 00
I C Bradley 5 75 à 6 00
Fer blanc terne..... 7 00 7 50

Matériaux de Construction

CIMENTS
Ciment de Portland..... 2 25 3 00
Plâtre calciné..... 1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50

PLATRE POUR LA TERRE
Le quart..... 0 95 1 00
Au char..... 0 00 0 95

BRIQUEES
De Montréal..... 10 00 12 00
Du bord de l'eau..... 6 00 8 00
Réfractaires..... 22 00 26 00
Brique pressée..... 25 00 35 00

PEINTURES
Blanc de plomb pur, par baril de 25 à 160 lbs. 5 50 6 00

Prix en gros

No 1..... 5 00 5 50
2..... 4 50 5 00
3..... 4 25 4 50
" sec..... 5 50 6 00

Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais 1 75 2 00
Ocre jaune..... 1 75 2 00
Ocre rouge..... 1 75 2 00
Blanc de Céruse..... 0 50 0 40
Peintures préparées, gal..... 1 00 1 20
Huile de lin crue..... 0 61 0 62
" bouillie..... 0 63 0 64
Ess. de Térébenthine..... C 48 0 50
Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50
Papier goudronné, la lb..... 0 01 3 02
Papier feutre le rouleau 0 65 0 00

VERRES A VITRES
United 14 à 25, 1 30 à 1 40 50 pds.
" 25 40, 1 40 1 50
" 41 50, 3 25 3 40 100 pds.
" 51 60, 3 50 3 65
" 61 70, 3 80 3 90
" 71 80, 4 30 4 40
" 81 85, 4 80 4 90
" 86 90, 6 30 6 40
" 91 95.....

TUYAUX.
(Escompte 50 p. c.)
Tuyaux en gros :
4 pcs, par longueur de 3 pd..... \$0 45
6 "..... 0 60
9 "..... 0 90
12 "..... 1 26
15 "..... 2 10
18 "..... 2 70

Coudes ronds :
4 pouces chacun..... 0 75
6 "..... 1 00
9 "..... 1 75
12 "..... 2 40

Tuyaux de réduction :
6 x 4 pouces chacun..... 1 40
9 x 6 "..... 1 90
12 x 9 "..... 2 75

Connection simple carrée ou fau-se tquerre :
4 x 4 pouces chacun..... 0 90
6 x 4 "..... 1 50
6 x 6 "..... 1 50
9 x 6 "..... 2 10
9 x 9 "..... 2 10
12 x 9 "..... 3 00
12 x 12 "..... 3 00

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, tient ce qui suit :

L. ROBITAILLE,
Monsieur et Cher Confrère,
"J'ai le plaisir de vous adresser en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY, que vous êtes parvenu à faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous,
A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 9 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille.
SEUL PROPRIETAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

NOUS OFFRONS A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS
UN LOT CONSIDERABLE DE
Dattes, Figs, Raisins, Corinthes

Ces fruits nous arrivent trop tard pour le commerce des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Nous désirons en disposer le plus tôt possible.

N. B. - Ecrivez pour nos prix.

LAPORTE, MARTIN & CIE
Epiciers en Gros, Montréal.

ANDRE DESJARDINS
Importateur de
FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL,
Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée.
Téléphone Bell 1742.

J.S. CUTHBERTSON
ENTREPRENEUR
Carré du Beaver Hall
N° 1
MONTREAL.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LITERIE
DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906. GROS et DÉTAIL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 25 JANVIER 1894.

Prix en gros		No 2240 lbs. 1	
Connection double, carrée ou faussée équerre :			
4 x 4 pouces chacun	1 40	Scotch Grate	do 2000 " 5.2 6.00
6 x 4 " " "	1 90	Scotch Steam	do 2240 " 4.25 6.25
6 x 6 " " "	1 90	Vale Grate	do 2000 " 5 50
9 x 6 " " "	2 75	Welsch Anthracite	do 2000 " 6 00
9 x 9 " " "	2 75	Pictou	do 240 " " " "
12 x 9 " " "	4 00	Cape Breton	do " " " 3 60
12 x 12 " " "	0 00	Glace Bay	do " " " A
Siphon : simple. double.			
4 pouces	1 40	Sydney	do " " " 4 00
6 " "	1 90	Reserve	do " " " " "
9 " "	2 75	Charbon de forge	do 2000 " 6 25 6.50
12 " "	4 00	Lehigh pour fond.	do " " 6.50 6.75
Tuyaux à cheminée :			
9 pouces, par pied	0 25	Coke	par chaldron 6.75 7.00
12 " "	0 40	" usage domestique	3.00
Charbons.			
PRIX DE DÉTAIL.			
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00	" concassé.	3.50
Furnace do	6 60	Bois de chauffage.	
Egg do	6 00	Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.	
Stove do	6 50	Erable la corde	\$4 75 à \$5 25
Chestnut do	6 50	Merisier do	4 50 à 5 60
Peanut do	5 25	Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Bois durs.			
Prix de détail.			
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à	24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à	12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à	14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à	13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à	11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à	22 00
Merisier 1 à 1 pouce	do	20 00 à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à	40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à	35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à	50 00
Plaquage (venezers) :			
Uni	par 100 pieds	90 à	1 00
Français	la feuille	50 à	1 25
American	do	25 à	50
Erable piqué	le pied	00 à	
Noyer noir ondulé	do	00 à	
Acajou (mahogany)	do	8 à	

Bois de Service		Prix en gros	
Pin.			
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 13 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull/strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	7 50 9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	9 00 12 00
3 pces. do	do	do	9 00 11 00
do do. No 2	do	do	6 00 8 00
Epinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 40
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 31 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer,
Ornements de Chapiteaux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions,
Appuis ornementaux pour fenêtres,
Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète,
Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté,
Réverbères pour trottoirs,
Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

" LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL :

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

ÉDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.

Président : Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L. ; Vice-Président
F. X. MOISAN ; Gérant et Secrétaire : P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de
la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS

CHAMBRE 402

Bâtisse de la " New York Life "

Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 957.

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU
 Fondée en 1860.
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
 Et des meilleurs **PIANOS** et **ORGUES** fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de **PIANOS D'OCCASION** en mains.

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
 2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
 Manufacturiers.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

MILLER BROS & TOMS
 110 - RUE KING - 110
 MONTREAL



Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSE," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marron (Horum), de Gomme d'Épinette et de Sirop de Merisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrit un médecin :—

Monsieur, — Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSE dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserais de le recommander.
 Votre, etc.,
 L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

— LA —

Pâte de Gomme d'Épinette Rouge

— DU —

Dr CHEVALLIER

est plus en usage qu'aucun des sirops de gomme d'épinette, par le fait de sa forme portable et de son efficacité.

— A VENDRE CHEZ —

MM. Lavolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Dorcur, Vitrier Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blanchis ou préparés, toujours en stock.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30 - RUE ST. JEAN - 30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	60c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

Le 'SUN' Compagnie d'Assurance sur la Vie
DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.
Réclamations payées promptement.

Bureau Principal, Montréal.
T. B. MACAULAY, Secrétaire et Actuaire.
R. MACAULAY, Président.

PROPRIÉTÉS

ET

LOTS A BATIR

A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

2550 Rue Notre-Dame

MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

SONT

DÉMÉNAGÉS

AUX

Nos 21 et 23, rue De Bresoles
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prets sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2900.

MONTREAL.

A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de
Finances et d'Assurances, Louage de
Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les
plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIÈRE, près des
Allemands, deux bonnes maisons en
pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627
pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. Fran-
çois-Xavier, deux magasins en pierre
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en
arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin
de St. François-Xavier, un superbe
magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6,
à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements,
coin des rues Drolet et Marie-
Anne. Loyer annuel \$1,140.01.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie
avoisinant la manufacture de briques pressées,
et sur les rues St-Denis et Sherbrooke et St-André,
116 x 133, en tout ou en partie, de 25 centins à \$1
le pied, et un grand nombre de terres à C. atcook,
pour les prix et dimensions desquelles les informa-
tions sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Église, un
magasin et logements en bois et bri-
ques à 2 étages, couverture en ciment avec han-
gar et écurie, place très avantageuse pour le
commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une
maison en brique solide, solage en
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Ter-
rain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain
attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien
et St. Jacques. Voir les plans au bureau.

Une fille complète du *Canadian Illustrated*
News, 28 volumes, *L'Opinion Publique*, 14 volumes,
et *L'Écho du Cabinet de Lecture Paroissiale*, 15 à
20 volumes, reliure forte et élégante. Convenable
pour bibliothèque publique et privée.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide
maison de première classe en bri-
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes
les améliorations modernes et les dépendances dési-
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et
Ontario, une maison récemment
décorée à deux logements en pierre de taille et
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.
Terrain 25 x 90. Rue en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 220
rue Saint Paul et 69 rue des Com-
missaires.

\$2,200 Rue Drolet, Coteau St Louis, une mai-
son en bois et brique et autre maison
en arrière, 5 logements, loyer \$180.00.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie.

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finan-
ces, d'assurance. Louage de maisons
et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus
bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

C. J. McCUAIG,

Toronto.

R. A. MAINWARING

Montréal.

McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

COURTIERS D'IMMEUBLES

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA

MONTREAL.

TORONTO.

Téléphone Bell 2433

A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques
Téléphone 6027.

NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE

AU DEPOT DU C.P.R.

St Louis du Mile-End

— ET —

Au SAULT AU RECOLLET

A VENDRE

Quelques Jolis Blocs pour Subdivision

A côté de la ligne,

DES LOTS DE \$550 A \$800

Sur la rue St-Laurent.

ALBERT E. LEWIS

185 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone 1842.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 20 janvier 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Avenue Delorimier, lot 508-10 à 13, quartier Ste-Marie; terrains mesurant 24 x 80 chacun, vacants, vendus par la faillite Alph. Bourdon à The Montreal Loan & Mortgage Co; prix \$1.00 (35576).

Rue Harmonie, lot 1321, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 3821 p. en superficie vacant, vendu par le Shérif de Montréal à George J Parent; prix \$245.00 (35582).

Rue Ste Rose, lot 419, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 32.6 x 83.9, maison No 10 rue Ste Rose, vendu par John Kennedy à Michel Lefebvre & Cie; prix \$1.700 (35583).

Rue des Commissaires, lot 3, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 1843 pieds en superficie, maison No 61 rue des Commissaires, vendu par Maurice Brouillette à James Jackson; prix \$1.300 (35595).

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Amherst, la moitié indivise du lot 974-18, quartier St Jacques, terrain mesurant 1323 p. en superficie, maison Nos 287 et 289 Amherst vendu par Matthew King à James King; prix \$1,000 (35588).

Rue Beaudry, lot 649, quartier St Jacques, terrain mesurant 51 x 79.3, maison No 208 à 214 rue Beaudry, vendu par Lucie Roulé et autres à F. X. Laliberté, prix \$3,200 (35594).

Rue St Christophe, lots 1194-29 à 32, quartier St Jacques, terrains mesurant 24 x 56.6 chacun maison Nos 274 à 286 rue St Christophe vendus par Joseph G. Lafontaine à Ls. C. Lafontaine; prix \$7,700, (35596).

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Pantaléon, partie du lot 895-10, quartier St Louis, terrain mesurant 24 x 53.10 d'un côté et 54 de l'autre, 1294 p. en superficie, vacant, vendu par L. J. Hérard à Alexandre Hogue, prix \$951.75 (35,607).

Rue St Laurent, lot 793 et partie du lot 792, quartier St Louis, terrain mesurant 23,716 p. en superficie maisons et brasserie Nos 383 à 409 rue St Laurent, vendu par Mme veuve Thomas Alfred Ekers, à Henry Archer Ekers, prix \$23,000. (35611)

Rue Cadieux, lot 102, quartier St Louis terrain mesurant 42.4 x 120, maison Nos 48 et 50 rue Cadieux vendu par la succession Alexis Dubord à Léandre Fauteux; prix \$6,900 (35618).

Rue Ontario, lot 555, quartier St-Louis, terrain mesurant 2658 p. en superficie Nos 1660 à 1670 rue Ontario, vendu par la succession Alexis Dubord; à Léandre Fauteux; prix \$7,000 (35619).

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Church, lots 168-15 et 16, quartier St-Laurent, terrains mesurant 25 x 83 chacun, Nos 41 à 47 rue Church, vendus par Magloire Ouimet à James Bailey; prix \$10,500 (35624).

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Que Quiblier (Tupper), lot 1641-27, 28, 29 et 30 quartier St-Antoine, terrain mesurant 107 x 105 d'un côté et 119.8 de l'autre, (11879 pieds en superficie) vacants, vendu par Francis W. Newman à Damase Leclair; prix \$10,073.76 (125044).

Rue St Martin, lots 357 et 358, quartier St-Antoine, terrains mesurant 26.8 x 110 chacun, Nos 250 à 260 rue St-Martin, vendus par Michael E. Field à James Gilligan; prix \$650,00 (rétrocession) (125045).

QUARTIER STE-ANNE

Rue Notre-Dame coin McCord, un dixième indivis du lot 1256, quartier Ste-Anne; terrain mesurant 64.2 x 92.5 et de là 56.7 x 8.10 (6440.4 pieds en superficie), maison No 2220 à 2230 rue Notre-Dame, vendu par Alphonse Carrière à Léandre Bélanger; prix \$100.00 (à réméré) (125041).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Avenue Mont Royal, lot 14-28 et la S. O., du lot 14-29, quartier St Jean-Baptiste; terrain mesurant 3265 pied en superficie maison Nos 96 à 100 avenue Mont Royal, vendu par J. B. N. Chabot à Mathilda Jodoin, épouse de Edouard Houle; prix \$4.000 (50047).

Rue St Hubert, lot 12-84, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 109 vacant, vendu par Geo. Meunier à l'ébronie Brunet et Selfride Brunet; prix \$625.00 (50049).

Rue St Hippolyte, lot 116, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 32 x 74 maison Nos 357 et 359 rue St Hippolyte, vendu par F. X. Limoges à Honoré C. Gauthier; prix \$965.00 (50084).

Rue Cadieux, P du lot 203, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 31, maison No 1102 rue Cadieux, vendu par Pierre Lacroix à J Bte Palardy; prix \$403.00 (50085).

Avenue Duluth, partie des lots 10-4 à 6 quartier St Jean-Baptiste; terrain mesurant 22 x 72, maison Nos 43 à 45, Avenue Duluth, vendu par F. X. Leclerc à J. Bte Drapeau; prix \$330.00 (50087).

Avenue Laval, lot 15-1041, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 72 maison Nos 463 et 465 Avenue Laval, vendu par Léonidas Villeneuve et Cie à Louis Latour, prix \$1.50 (50089)

Rue Drolet, lots 15-840 à 843, quartier St Jean-Baptiste; terrains mesurant 20 x 72 chacun, maisons en brique Nos 242 à 248 rue Drolet, vendus par Léandre Ouimet fils à Pierre L'archevêque; prix \$7,500 (50094).

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Centre, lot 3037, quartier St-Gabriel, terrain mesurant 45 x 105, maison en brique à 2 étages Nos 227 et 229 rue Centre, vendu par Maria Bracken à Alfred B. Trudel; prix \$3,800 (50036).

QUARTIER ST-DENIS

Rue Champlain, lot 329-172, quartier St-Denis, terrain mesurant 25 x 80 etc., vendu par Charles H. Oatey à James Walker; prix \$900.00 (50039).

Rue Champlain, lot 329-129, quartier St-Denis, terrain mesurant 25 x 80, vacant, vendu par J. U. Emard à Cyrille Lacas; prix \$275.00 (50063).

Rue Labelle, partie S. O. du lot 7-12, quartier St-Denis, terrain mesurant 25 x 65 avec maison et dépendances, vendu par Hormidas Forget à Ferdinand Forget; prix \$550.00 (50069).

Rue Labelle, partie N. E. du lot 7-12, quartier St Denis, terrain mesurant 25 x 20, vacant, (arrière partie du lot) vendu par Hormidas Forget à J. B. Labelle; prix \$150.00 (50069).

MAISONNEUVE.

Avenue Letourneux, lot 8-73, Maison-neuve, terrain mesurant 25 x 100, maison en bois et brique, No 202 Avenue Le-

tourneux, vendu par Delphis Hamel à James Gallagher; prix \$1,400 (50046).

MILE END

Rue St-Laurent et Avenue Beaubien, lot 10-181, 182 et 188, Mile End, terrains mesurant 25 x 110 chacun, avec bâtisses, vendus par Louis Latour à Léonidas Villeneuve & Cie; prix \$5,800 (50090).

Rue St-Dominique, lot 137-48, Mile End, terrain mesurant 42.6 x 87.6, maison en bois et brique, Nos 103 et 105 rue St-Dominique, vendu par Léonidas Villeneuve & Cie à Jos. Israël Dupré; prix \$2,500 (50091).

ST-HENRI

Rues St-Joseph et Notre-Dame, lots 1703-117 et 118 St-Henri, terrain mesurant le 1er 1440 et le 2em 1599 p. en superficie vacants, vendus par Benjamin Cousineau à la Ville de St-Henri; prix \$1,300 (50058).

Rue St-Ambroise, partie des lots 2157 à 2160 St-Henri, terrain mesurant 8816 p. en superficie, vacant, (pour l'ouverture de la rue Bourget), vendu par Chas. J. Fleet et autres à la Ville de St-Henri; prix \$8,000 (50059).

Rues St-Joseph, Delinelle etc. Lots 1705-120 à 126, 219 à 231 et partie de 1721, avec droits dans 1705-119 et 232 St-Henri, terrain mesurant 192934 p. en superficie, avec un cottage en bois, vendus par la succession John McMillen à The N. K. Fairbank Company; prix \$15,434,72 (50062).

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, partie S. E. du lot 375-139 et 140, Côte St Antoine, maison en pierre et brique, etc., vendu par Henderson Black à Marie Olivine Ste Marie, épouse de Jos. Louis Barré, prix \$3,000 et autres considérations. (50072)

Revue Immobilière.

MONTREAL, 25 janvier 1894.

Nous publions dans une autre partie de ce journal le texte de la nouvelle loi qui établit des privilèges en faveur des journaliers, des ouvriers, du fournisseur de matériaux et de l'entrepreneur principal (le sous-entrepreneur paraît avoir été oublié) sur les bâtisses à la construction desquelles ils contribuent de leur travail ou de leurs matériaux. Cette loi, comme d'ailleurs beaucoup de celles que la législature de Québec a passées, est mal faite, mal rédigée, mal conçue, et est destinée, tant qu'elle ne sera pas rappelée, à produire un arrêt complet dans les travaux de construction. Lorsque le dernier manœuvre peut avoir, à son insu, un privilège primant le sien sur une bâtisse en construction, quel est le capitaliste qui va prêter de l'argent à un propriétaire qui fait bâtir?

D'un autre côté, il y a des lacunes même au point de vue des ouvriers et des fournisseurs, que le projet de loi est censé protéger. Lorsque les travaux sont donnés à l'entreprise, la loi peut s'appliquer assez bien, à l'avantage de tous ces

collaborateurs, sauf le sous-contracteur qui n'est pas mentionné, sauf aussi l'architecte. Mais si le propriétaire fait exécuter lui-même ses travaux à la journée, ni les ouvriers ni les fournisseurs n'ont de privilège, ou du moins, ni les uns ni les autres ne peuvent s'en prévaloir, parce qu'ils ne peuvent pas remplir les formalités prescrites.

Si la nouvelle loi devait rester, en principe, elle aurait besoin d'être remaniée d'un bout à l'autre ; mais il vaudrait beaucoup mieux l'abroger complètement.

Les lots à bâtir ont rapporté cette semaine, les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Pantaléon	73 ¹ / ₂ c
" Tupper	85c
" St Hubert (S. J. B.)	23c
" Champlain (St Denis)	13 ¹ / ₂ c
" Labelle (St Denis)	30c

St Henri :	
Rue St Joseph etc (grand terrain)	12 ¹ / ₂ e

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie	\$ 3,246.00
" St-Jacques	11,900.00
" St-Louis	37,851.75
" S. Laurent	10,500.00
" St-Antoine	10,723.78
" St-Anne	100.00
" St-Jean-Baptiste	15,323.00
" St-Gabriel	3,800.00
" St-Denis	1,875.00
Maison neuve	1,400.00
Mile End	8,300.00
St-Henri	22,734.72
Côte St-Antoine	3,000.00

Semaine précédente	\$130,754.23
Ventes antérieures	85,506.28
	52,180.95

Depuis le 1er janvier

Semaine correspondante. 1893	\$ 91,979.38
" " 1892	318,388.60
" " 1891	1,564,935
" " 1890	105,030.10
" " 1889	163,813.9
" " 1888	112,951.50

A la même date 1893	\$ 297,512.66
" " 1892	649,815.33
" " 1891	2,244,610.86
" " 1890	761,245.03
" " 1889	564,569.76
" " 1888	559,597.50

Il y a cette semaine quatre prêts à 5 p. c. pour \$900, \$4,000 et \$6,500 (2) respectivement ; deux à 5¹/₂ p. c. pour \$4,000 et \$9,000 ; les autres sont à 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	\$17,200
Assurances	
Autres corporations	5,000
Successions	
Particuliers	54,750
Total	\$76,950
Semaine précédente	107,953
Semaines antérieures	194,700
Depuis le 1er janvier	\$ 379,603

Semaine correspondante. 1893	\$57,140
" " 1892	74,856
" " 1891	88,711
" " 1890	67,700
" " 1889	73,800
" " 1888	45,250
A la même date 1893	\$77,685
" " 1892	265,770
" " 1891	1,842,632
" " 1890	494,082
" " 1889	34,489
" " 1888	61,326

La Construction.

NOTES

Le conseil de ville et la chambre de commerce de Winnipeg se sont entendus pour demander à la législature provinciale l'autorisation de donner une subvention de \$100,000 pour l'amélioration de la Rivière Rouge entre la ville et le lac Winnipeg.

La ville de London, Ont., a décidé d'acheter de nouvelles pompes d'une capacité de 4,000,000 de gallons par jour ; les pompes doivent être prêtes à fonctionner le 1er juin prochain.

Les ingénieurs de la compagnie du chemin de fer de la Gatineau, sous la direction du capitaine Keller, un français, ont commencé les tracés et les sondages nécessaires à la construction du pont de la Pointe Nepean, à Ottawa. Tout le contingent est activement à l'œuvre. Le travail s'opère assez difficilement à cause de l'épaisse couche de neige qui recouvre la glace.

La première assemblée annuelle de la Compagnie du Chemin de fer de la Rive Sud a eu lieu jeudi dernier, aux bureaux du président, M. Tourville. On croit que les travaux de construction vont commencer immédiatement.

La compagnie E. B. Eddy a accordé à MM. Richard et Black, de Hull, un contrat pour la construction, dans l'enclos situé près des fours à chaux de M. Wright, d'une immense bâtisse de 480 pieds de largeur destinée à devenir une manufacture de seaux en bois et un entrepôt pour l'emmagasinage des produits de cette industrielle compagnie.

La nouvelle manufacture aura la vapeur pour force motrice et sa construction s'imposait à cause du peu de solidité de l'autre bâtisse, construite depuis 25 ans sur le bord d'un immense précipice. Cette dernière sera renforcée et améliorée et deviendra une allonge des usines à papier

MM. J. B. Resther et fils, de Montréal, demandent des soumissions pour les travaux de l'église de Verchères, dont ils ont la direction. Ces travaux consistent en une nouvelle façade avec tour et flèche et en changements dans l'intérieur.

Ils sont à préparer les plans d'une maison de première classe, en pierre de taille, qui doit être érigée dans la partie est de la rue Rachel.

EPICERIES

Il y a actuellement dans Ontario une vingtaine de beurreries qui continuent à fabriquer pendant l'hiver, sur ce nombre la moitié au moins est sous le contrôle du gouvernement. On se plaint, même, que M. Robertson ait établi une beurrerie du gouvernement dans le district même d'une beurrerie privée qui s'est trouvée à perdre ainsi bon nombre de patrons.

Ne serait-il pas profitable pour les épiciers d'avoir de l'entreprise ? D'annoncer dans les journaux quotidiens ? De faire des ventes spéciales ? De se réveiller, de se secouer et de faire quelque chose pour attirer le public ? Nous croyons qu'ils n'auraient qu'à y gagner. Autrement ils risquent de voir les départements d'épicerie des grands bazars s'emparer de leur clientèle. (*American Grocer*).

L'Association des Epiciers de Montréal à sa dernière réunion, a décidé d'établir une liste de mauvais payeurs ou "liste noire." Les membres de l'Association sont invités à faire une liste de leurs clients qui rentrent dans cette catégorie et de la passer au secrétaire à la prochaine assemblée. Les membres pourront ensuite consulter ces listes lorsqu'ils désireront s'assurer de la solvabilité d'un nouveau client.

M. Langley, de la maison Cook et Langley, de Riverside, Cal., est arrivé ces jours-ci à Chicago avec un char de son invention pour transporter les oranges en vrac, c'est-à-dire, sans emballage. L'emballage et les soins qu'exige le transport des oranges ont été jusqu'ici la partie la plus dispendieuse des expéditions et si l'on peut réduire ces frais au minimum, ce ne pourra qu'augmenter considérablement ce commerce.

Un jardinier anglais a commencé la culture de la réglisse sur la réserve des sauvages Pujalloup, auprès de Tacoma, Territoire de Washington. Il prétend que le climat est favorable à la culture de cette plante. Des racines plantées il y a deux ans ont maintenant six pieds de longueur et environ trois quarts de pouce d'épaisseur. On récolte de 4 à six livres de racines par arbusse et on plante 8,000 arbustes à l'acre. C'est une plante perpétuelle qui est en plein rapport au bout de deux ans.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier,
475 1/2 Rue Legachetiere, Montreal.

LEANDRE DEMERS
Menuisier et Charpentier
56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montreal.

EUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER.
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers,
37 RUE LLE ST-ANDRE, MONTREAL
Bélephone Bell. 6328.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vents par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.
T. PREFONTAINE & CIE
Marchands de Bois de Sciage.
BUREAU:
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE
Clos à Bois: le long du Canal Lachine,
des deux côtés.
Téléphone Bell 8141. Montréal.

ARCHITECTES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs.
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON. Téléphone 2113.
Elevateur.

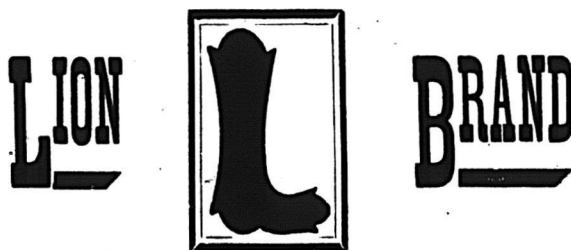
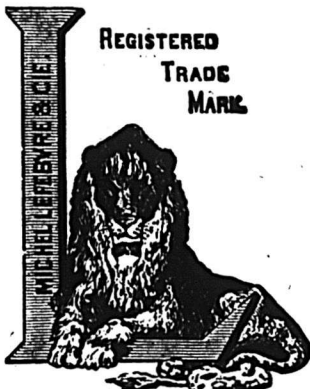
Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

COX & AMOS

Architectes et Ingénieurs
A. Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.
Chambre 61, Batisse Temple,
Téléphone Bell 2758.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensons, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc.. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les SUCRES GRANULÉS,

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité:—Nous avons un **SÉCHOIR A BOIS** le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone: 6258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal,
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.
Théo. DAOUST
(Ci-devant de Daoust & Gendron)

Architecte et Evaluateur
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
2me Etage. Bloc Barron. Elevateur.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. HAYNES
Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Sollicite
de Brevets.
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell 1723. - - 3e étage, Chambre

PETITES NOTES.

Le traité de commerce conclu entre l'Allemagne et la Russie sera rédigé en langue française.

A Milwaukee vous pouvez vous servir du téléphone en mettant une pièce de dix cents dans la fente de la machine.

On fait de ce temps-ci une expérience de forage en Sibérie. Le puits a un mille et quart de profondeur et les travaux continuent.

Deux individus entrepreneurs, MM. Klotz et Ackley, ont établi auprès de Hackettstown, N. J., une ferme pour l'élevage de la bête puante.

Le plus grand lac d'eau douce est le lac Supérieur. Il a 400 milles de long 160 de large et 32.000 milles carrés de superficie. Sa surface est à 635 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La plus grande annonce-placard du monde se voit sur le penchant d'une colline, près d'Ardenlee, en Ecosse. Les mots "Glasgow News" y sont dessinés en plate-bandes de fleurs et sont visibles à quatre milles de distance.

Pendant les quatre années terminées en 1891, il a été commis 15,947 meurtres aux Etats-Unis. Sur les auteurs de ces meurtres, 1050 seulement ont été punis de la peine capitale; et sur ce nombre 410 ont été pendus et 640 lynchés.

Le collecteur (d'un ton sec).—Avez-vous l'intention de payer ce compte cette semaine ou jamais?

Le monsieur.—Puisque vous m'offrez le choix, je dis: jamais. Vraiment vous êtes trop aimable, monsieur!

On discute la taxe sur les successions. Premier avocat: Que pensez-vous de la taxe? Second avocat: Je voudrais savoir si, dans le cas de contestation de testament la réclamation du gouvernement viendra avant celle des avocats!

Parmi les choses remarquables exhibées à l'Exposition de Chicago, on remarquait: une perche de 215 pieds de long; une horloge de 45 pieds de haut; une peau de loutre de mer de la valeur de \$500; un gilon valant \$1,000 la verge; une locomotive pesant 107 tonnes.

Des ventes de bois considérables ont été faites pendant ces six derniers mois, et des contrats pour la fourniture de grandes quantités de bois débité, ont été passés entre les propriétaires des scieries d'Ottawa et des environs et des maisons anglaises. Plusieurs commerçants canadiens ont aussi donné de fortes commandes.

Les porteurs d'annonces, appelés les hommes sandwiches, à Londres doivent marcher sur la chaussée, près du trottoir, mais il leur est défendu de marcher sur le trottoir, et ils doivent laisser entre eux une distance d'au moins 30 verges. La contravention à ces règlements rend possible d'une amende de 10s pour chaque offense.

Le premier journal Chinois publié au Canada, vient de faire son apparition.

Il porte un nom qui peut se traduire par *Le Globe-Démocrate* et est publié par la Ving Wan Ro Printing and Publishing Co., ville Chinoise, à Vancouver. Le rédacteur se nomme T. Jung Penjeca. Nous souhaitons longue vie à notre céleste confrère.

Les Etats-Unis qui avaient importé 350,622 caisses de vin de champagne en 1892 n'en ont importé que 278,520 en 1893, soit une diminution de 72,102 caisses. Pendant que presque toutes les marques ont vu baisser leur chiffre d'affaires, il est à remarquer que la demande de la marque *Gold Lack* a plus que doublé aux Etats-Unis l'année dernière.

Un allemand du nom de Paul Reihm vient d'inventer un moyen pour causer une obscurité artificielle. Par l'explosion d'une certaine bombe, les troupes ennemies pourront être plongées dans des ténèbres épaisses, et non seulement les soldats ne verront rien, mais encore ils tussent, étouffent et pleureront tout à la fois, ce qui les rendra pratiquement impuissants.

Les agents des moulins Pepperell et Laconia de Biddeford, Maine ont effectué une réduction de salaires de 10 pour 10⁰ à commencer le 29 janvier courant. Ces deux manufactures emploient 3,400 personnes, Pepperell, 1,800 et Laconia 1,600, la liste de paie des Pepperell est de \$50,000 et celle de Laconia \$40,000 par mois.

Comme nos lecteurs le verront c'est là une réduction qui va priver Biddeford de \$9,000 par mois.

Un syndicat des producteurs de pétrole vient d'être formé à St-Pétersbourg, pour l'exportation et la vente du pétrole russe sur les marchés étrangers. Le syndicat établira un étalon de qualité que les raffineurs devront suivre et vendra le pétrole produit, par l'entremise de ses agents. C'est un véritable *combine* genre américain. A preuve, que le comité du syndicat a été autorisé à négocier avec la Standard Oil Co., le syndicat américain, pour le partage des marchés du monde.

Le projet d'établir un service de navigation électrique sur les canaux américains prend une forme définie. Le surintendant, Hannan du département des travaux publics à Washington, a fait le calcul approximatif du coût de l'équipement et de la mise en opération d'appareils et machines électriques capables de fournir un pouvoir moteur à deux cents bateaux de canal sur une étendue de 50 milles pendant 210 jours de navigation. Il estime que le coût du transport sera diminué de 10 cts par mille pour chaque bateau. En outre, le pouvoir moteur pourra servir aux établissements manufacturiers: ce qui sera encore une diminution dans le coût du service. La vitesse d'impulsion serait de trois milles et demi par heure, pour les bateaux accouplés.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Il n'y a pas de blé gelé au Manitoba cette année; peu ou point d'orge à mouler dans Ontario; en conséquence beaucoup de cultivateurs font manger du bon blé à leurs animaux cet hiver (*Canadian Grocer*).

On a commencé la pêche du homard dans le comté de Digby et celui de Yarmouth. On a déjà expédié à Boston 1400 boîtes de homards vivants évalués à \$15,000.

Les marchands de nouveautés et de bijouterie de Coaticooke se sont entendus pour fermer leurs magasins à 6 heures du soir, les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

La grande majorité des marchands de Richmond P. Q., sont en faveur de la fermeture des magasins, à 7 heures du soir. On est à faire signer une requête demandant au conseil municipal de passer un règlement à cet effet.

Un des marchands de grains les plus intelligents et les plus prospères du Canada disait l'autre jour: "Tout individu dans le commerce de farines qui n'a pas perdu d'argent l'année dernière n'est qu'un imbécile." C'est une consolation pour ceux qui ont acheté des stocks de farines et ont été obligés de les vendre à perte.

La métallurgie anglaise est-elle en baisse? Nous voyons par nos échanges que le gouvernement anglais donne des commandes d'obus aux forges françaises de Saint Chamond et que l'Amirauté anglaise vient de commander à une maison française les chaudières nécessaires au contre-torpilleur "Sharpshooter", et des générateurs pour le cuirassé "Powerful."

Le prix de l'aluminium qui, il y a environ un an, était de 50c la livre, et qui est ensuite remonté à 57c prix coté actuellement, est parait-il sur le point de baisser de nouveau. Une compagnie suisse et une compagnie française se sont engagées à produire ce métal au prix de 5 francs le kilo [47½c la livre] pour la compagnie suisse, et de 4 francs le kilo [37c la livre pour la compagnie française.

Un anglais de Liverpool qui avait acheté un dindon du Canada pour son dîner du jour de l'an, a trouvé, parait-il, dans le gésier de la volaille, un bouton de devant de chemise qui, de l'avis de deux bijoutiers à qui il a été montré, s'est trouvé être un vrai diamant monté en or fin, et valant au moins £30.00 (\$150). Si deux ou trois trouvailles de ce genre se produisaient encore en Angleterre, les dindons du Canada ne manqueraient pas d'y être cotés à un haut prix.

La chambre de commerce d'Ottawa s'est assemblée l'autre jour, pour faire l'élection de ses officiers et faire un rapport annuel. Voici le résultat des élections: Président, W. Scott; 1er vice-président, Jos. Kavanagh; 2ème vice-président, C. Ross; trésorier, C. A. Douglas; conseillers: T. Workman, G. F. Henderson, W. T. Mason, P. Whelan, P. D. Ross, A. W. Fleck, W. A. Matthews, C. C. Ray, G. S. May, J. W. McRae, P. H. Chabot, Geo. Burn; arbitres: F. H. Chrysler, P. I. Bazin, A. Pratt, F. Cook, W. Northwood, A. Richard. Le rapport annuel démontre que la chambre compte maintenant 166 membres.